

5. Rapport de gestion

5.1.	Résultats, financement et perspectives	20
5.1.1.	Résultats.....	20
5.1.2.	Financement.....	24
5.1.3.	Priorités et Perspectives.....	25
5.1.4.	Risques et incertitudes.....	27
5.1.5.	Évolution boursière du titre.....	30
5.2.	Recherche & Développement	31
5.3.	Informations juridiques sur la société et son capital	33
5.3.1.	Renseignements généraux sur la société.....	33
5.3.2.	Mandataires sociaux et administrateurs.....	33
5.3.3.	Filiales et participations.....	37
5.3.4.	Capital social et actionnariat.....	38
5.3.5.	Honoraires des commissaires aux comptes.....	39
5.3.6.	Informations diverses.....	39
5.4.	Indicateurs sociaux	41
5.5.	Environnement et développement durable	47
5.5.1.	Bilan environnemental de Montupet SA.....	47
5.5.2.	Éléments consolidés sur l'impact environnemental Groupe.....	56

5.1. Résultats, financement et perspectives

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2010.

• Principales activités et productions

Montupet conçoit et fabrique des pièces et équipements destinés à l'industrie automobile :

- des pièces pour les moteurs, brutes ou usinées : culasses, bloc-cylindres, collecteurs d'admission,
- des roues usinées et peintes (activité cédée au 30 juin 2010),
- des pièces de structure, de liaison au sol et de freinage, brutes ou usinées,
- une partie des outillages nécessaires à sa production.

5.1.1. Résultats

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2010 s'élève à 375 M€ (hors activités cédées), en augmentation de 84 % par rapport à 2009.

Ces chiffres confirment un retour à une activité normale d'avant-crise, qui permet l'utilisation optimale des capacités de Montupet après restructuration.

Tous les sites ont connu une hausse importante de leur activité : la Bulgarie a presque quadruplé son chiffre d'affaires, et la croissance varie ailleurs entre 28 % pour le sous-groupe Royaume-Uni et 71 % pour le Mexique. Le chiffre d'affaires généré par la filiale Fonderie du Poitou Aluminium, acquise le 31 décembre 2009, vient renforcer la croissance des usines françaises.

Le résultat opérationnel courant est de 16,2 M€, contre une perte de 19,6 M€ en 2009.

En 2010, Montupet a poursuivi sa restructuration en vendant l'unité de Roues et la filiale chinoise, ce qui a généré une perte exceptionnelle de 8,7 M€, sans influence sur l'endettement net.

Le résultat net s'établit à 6,7 contre -16,2 en 2009.

Le dispositif industriel du Groupe est aujourd'hui constitué de trois usines « low-cost » (Mexique, Royaume-Uni et Bulgarie) et de quatre usines moins productives en France et en Espagne.

L'essentiel du résultat provient des sites « low-cost », les autres unités se situant autour de l'équilibre.



• Évolution du chiffre d'affaires et des résultats consolidés 2010 vs 2009 par activité et par zone géographique de production¹

EN M€	Chiffres d'affaires					Résultats opérationnels courants	
	2010	2009	Évolution	Évolution à taux de change constant	Évolution à taux de change et métal constants	2010	2009
Activités poursuivies							
France & Belgique (hors roues)	189,0	86,2	119 %	120 %	112 %	3,8	- 11,6
Sous-groupe Royaume-Uni	71,9	56,4	28 %	23 %	18 %	7,8	- 1,4
Mexique	34,9	20,4	71 %	63 %	38 %	4,7	0,6
Espagne	55,9	34,9	60 %	60 %	59 %	- 1,0	- 3,6
Bulgarie	23,4	6,5	261 %	261 %	231 %	1,0	- 3,5
TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES », « CHIFFRES D'AFFAIRES » ET « RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT » IFRS	375,1	204,4	84 %	82 %	73 %	16,2	- 19,6
Activités arrêtées ou à céder							
Canada	0,0	0				- 0,5	- 4,6
Chine						- 1,8	
Calcast (Royaume-Uni)	0,0	1,8	- 100 %	- 100 %	- 100 %	0,5	- 0,9
Outillage roues (BS Tooling) (Royaume-Uni)	0,0	0				- 0,1	0
Roues (Française de Roues SAS)	31,8	54,4	- 42 %	- 42 %	- 42 %	- 5,8	- 1,6
TOTAL « ACTIVITÉS ARRÊTÉES », INCLUS EN « RÉSULTAT DES OPÉRATIONS ARRÊTÉES OU CÉDÉES » IFRS	31,8	56,2	- 43 %	- 43 %	- 44 %	- 7,7	- 7,1
TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES » & « ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU CÉDÉES »	406,9	260,6	56 %	55 %	48 %	8,5	- 26,7

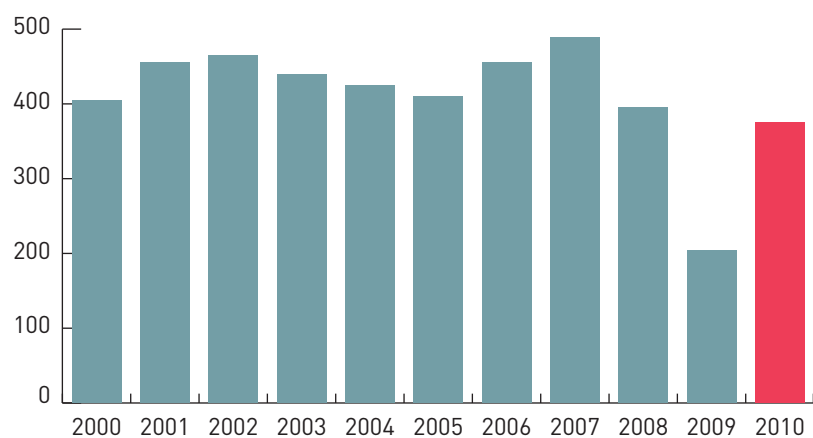
1. L'activité « Roues » ayant été cédée au 30.06.2010, ses résultats ne portent que sur le premier semestre 2010.

• **Chiffres clés consolidés du groupe Montupet au 31 décembre 2010**

En M€	2010	2009
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	375,1	204,4
Chiffre d'affaires des activités poursuivies et des activités arrêtées ou à céder	406,9	260,6
- à métal et change constants -	386,0	284,5
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies	16,2	-19,6
Résultat net « part du groupe »	6,7	-16,2
Marge brute d'autofinancement	36,6	1,9
Endettement financier net	86,5	86
Capitaux propres	136,1	125,8
Endettement financier net / capitaux propres	0,64	0,7

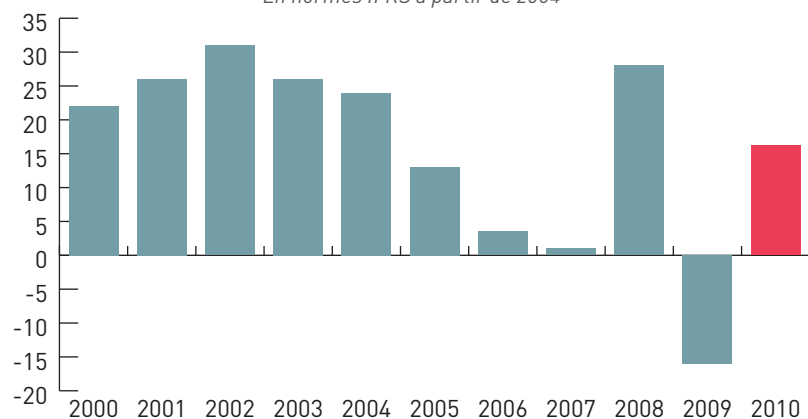
• **Évolution sur 10 ans du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (M€)**

En normes IFRS à partir de 2004

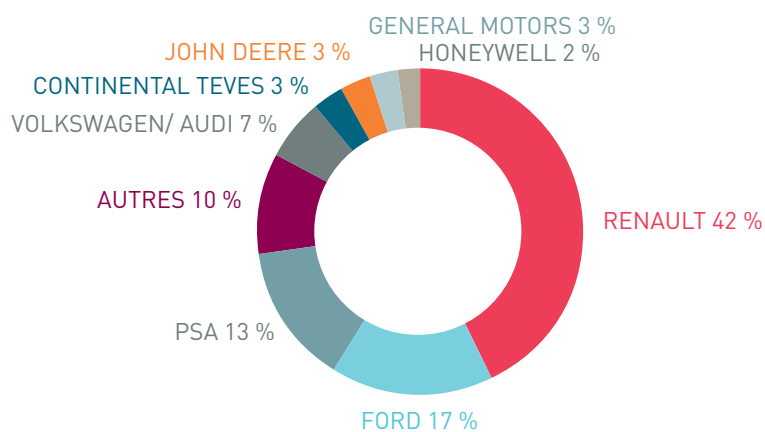


• **Évolution sur 10 ans du résultat opérationnel courant consolidé des activités poursuivies (M€)**

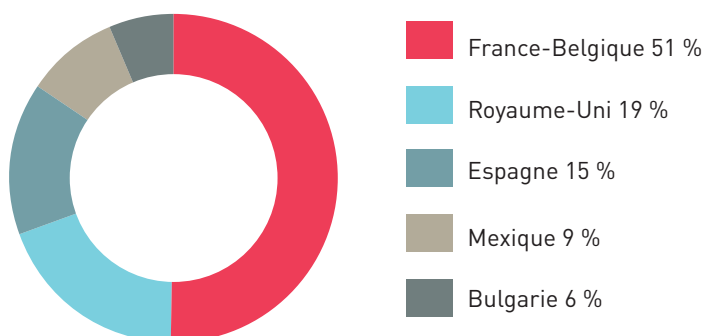
En normes IFRS à partir de 2004



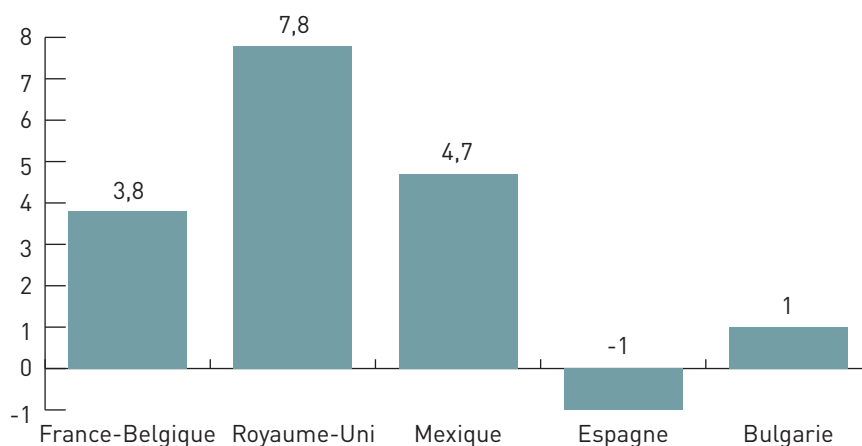
• Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2010 par client



• Chiffre d'affaires des activités poursuivies par zone géographique (pays émetteur)



• Résultat opérationnel courant des activités poursuivies par zone géographique (M€)

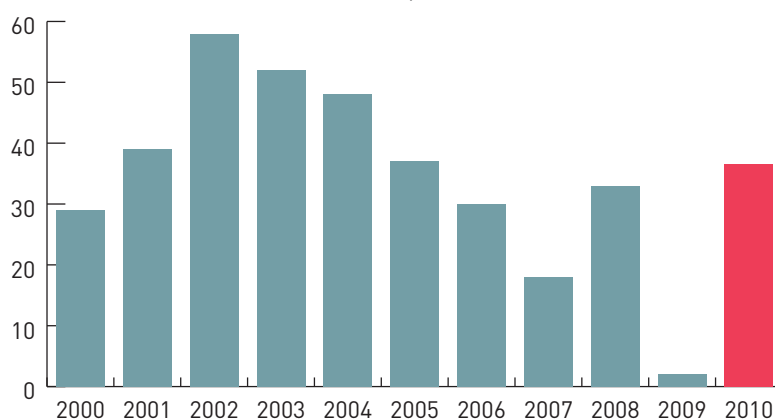


5.1.2. Financement

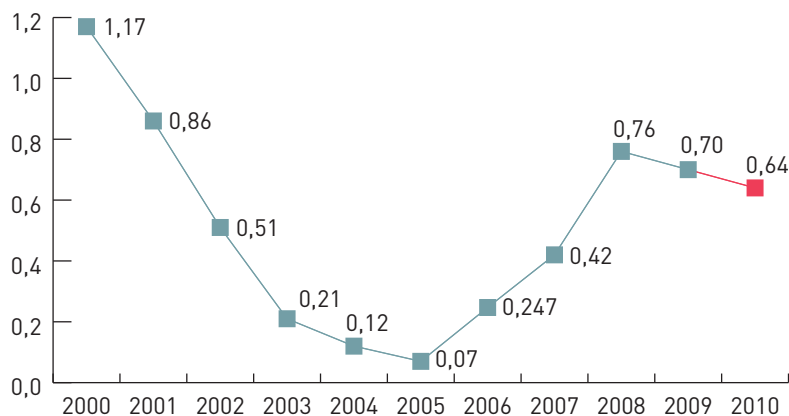
La Marge Brute d'Autofinancement s'élève à 36,6 M€ contre 1,9 M€ en 2009. La gestion très serrée de l'augmentation du besoin en fonds de roulement a permis de limiter l'endettement net à 86,5 M€ contre 86 M€ à fin 2009. Les fonds propres sont de 136,1 M€ et le ratio d'endettement (gearing) est donc de 0,64.

• Évolution sur 10 ans de la marge brute d'auto financement toutes activités confondues en M€

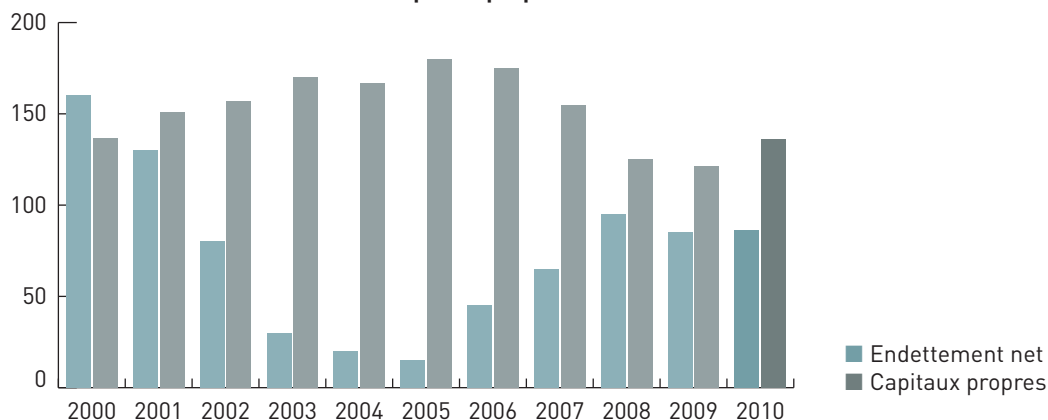
En normes IFRS à partir de 2004



• Ratio endettement net/ Capitaux propres (E/C)



• Endettement net et Capitaux propres en M€



5.1.3. Priorités et Perspectives

Depuis la vente de son activité « Roues », Montupet travaille à 91 % pour le marché des pièces en aluminium pour moteurs. Ce positionnement permet au Groupe de participer à la croissance automobile mondialisée dans la mesure où les moteurs « voyagent » beaucoup mieux que les carrosseries. Moins visibles ils sont moins attachés au modèle, à la marque, au pays : ils sont montés sur plusieurs véhicules, sur des voitures particulières comme sur des petits utilitaires, et sont échangés entre marques à travers la planète.

Il s'agit d'un marché techniquement très dynamique puisqu'il accompagne l'évolution rapide des mentalités et des législations, concernant les émissions de CO², de particules et les consommations de carburant. De nouveaux moteurs apparaissent et nécessitent des « architectures » de culasses plus complexes, des matières plus résistantes et des précisions dimensionnelles accrues, que Montupet intègre avec succès dans ses études et ses productions.

Ainsi, en dépit de la stagnation des marchés ouest-européens, Montupet connaîtra cette année une croissance à deux chiffres, due pour une part à la bonne tenue des commandes en cours, et d'autre part au démarrage réussi de deux nouvelles commandes pour Ford (moteur essence Sigma Euro 5) et pour Renault (moteur diesel K9 Euro 5).

2011 sera l'année de nouveaux lancements (moteur diesel Renault R9M, moteur diesel Nissan R9M, moteur essence Ford FOX, tous trois déjà développés pour la norme Euro 6), lancements qui, dans un premier temps, peuvent tirer sur les ressources du Groupe, mais qui donneront ensuite un relais de croissance par le gain de nouvelles parts de marché.

Hors « moteurs » les productions du Groupe sont également en augmentation, notamment pour les pièces de liaison au sol et les carters de turbo qui équipent maintenant aussi les moteurs essence.

Les usines du Groupe fonctionnent donc à la mesure des capacités installées, à l'exception de celle de Châtelleraut (FDPA), comme l'année dernière. Les effectifs sont en croissance mesurée et maîtrisée, tant en France qu'à l'étranger.



ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

• **Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2011**
(Contribution au CA consolidé, en K€)

	2011	2010 retraité*	2010 publié	Variation	Variation à change constant
Activités poursuivies à périmètre comparable, par zone géographique :					
France	58 519	50 461		16,0%	
Espagne	22 221	13 811		60,9%	
Royaume-Uni	21 665	17 236		25,7%	
Bulgarie	10 334	4 257		142,8%	
Mexique	8 594	7 056		21,8%	
TOTAL	121 334	92 823	97 990	30,7 %	31,6 %

* : après retraitement des provisions enregistrées sur 2009 et des refacturations de vente métal et roues à la Française de Roues.

Le chiffre d'affaires consolidé de Montupet au 1^{er} trimestre 2011 s'élève à 121 millions d'euros, en croissance de 30 % par rapport à 2010, conformément aux prévisions du Groupe. L'activité croît dans chacune des zones géographiques.

Les perspectives du 2^e trimestre connues aujourd'hui s'inscrivent dans la même tendance.

• Au niveau financier :

Le Groupe a entamé une négociation avec ses banques pour le réaménagement de la convention de crédit signée en 2009.



5.1.4. Risques et incertitudes

• Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour 15 % de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global, comme on l'a vu fin 2008 et en 2009.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, Renault-Nissan, Ford, PSA, Audi, HTT (Honeywell Turbo Technologies), GM-Daewoo. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium. Cependant cette année nous subissons, de la part de nos fournisseurs, une augmentation de la prime d'alliage, qui vient en sus du cours de l'aluminium. Ceci nécessite une révision des formules mathématiques convenues avec chaque client.

Si l'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème, on note cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

• Risques de taux

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

• Risques de change

Le groupe a réalisé une perte de change nette de -1.345 K€ en 2010 (contre un profit de 2.250 K€ en 2009).

ZONE EURO

Montupet SA a réalisé une perte de change nette de 1.202 K€ en 2010 (contre une perte de 264 K€ en 2009). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs. En outre Montupet SA a enregistré une perte de change de 1.666 K€ provenant de la compensation du dividende net de 9.304 K€ versé par sa filiale Montupet Limitée avec le prêt que cette dernière lui avait consenti.

• Peso Mexicain

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de «maquiladora», soit 207.286 KMXN au titre du contrat en 2010 (soit 12.467 K€). L'effet de change a été défavorable à Montupet SA, le MXN s'étant apprécié de 13 % à fin décembre 2010 par rapport à 2009.

• Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 34.723 K€ dans ses livres (19 % du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8 % en 2010.

• Lev Bulgare

Il n'existe pas de risque de change, le Lev étant lié à l'euro.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

HORS ZONE EURO

• Irlande-du-Nord

En 2010, Montupet UK a vendu environ 62 % de sa production en GBP et 38 % en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

• Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$; une hausse du MXN minimise donc ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

• Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change.

• Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 29 juillet 2009, modifiée par avenant en date du 29 juillet 2010, a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

	Crédit à terme Tranche A	Crédit revolving Tranche B	Découvert Tranche C
- Total des lignes au 31.12.2010	74.385.000	41.900.000	1.000.000
- Lignes utilisées au 31.12.2010	74.385.000	25.000.000	0

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques :

- à céder ses créances clients, à titre de garantie ;
- à faire en sorte que le montant nominal total des créances cédées soit au moins égal à 60% du montant total des Avances sur la Tranche B, qui s'élevait à 25 000 000 euros au 31 décembre 2010 ;
- à domicilier l'ensemble de ses créances clients cédées sur le Compte de Recouvrement ouvert à la BECM ;
- à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants, modifiés par l'Avenant du 29 juillet 2010 :

Ce financement est consenti sous la condition de respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	Au 31.12.2010	Au 30.06.2011	Au 31.12.2011	Au 30.06.2012
Montant des Fonds Propres au moins égal à	125 000 000	125 000 000	135 000 000	135 000 000
Montant de la Dette Nette inférieure ou égal à	130 000 000	110 000 000	90 000 000	90 000 000
Ratio de Gearing	< 0,95	< 0,88	< 0,66	< 0,66
Ratio Dette Nette / MBA	< 3,5	< ou = à 3	< ou = à 3	< ou = à 3

Au 31 décembre 2010, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit. Le calendrier des échéances est en cours de renégociation avec le pool prêteur.

• Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques, de déclarations et d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Montupet SA, et plus précisément l'usine de Laigneville, a été mise en demeure le 13 janvier 2010 pour le choix de la filière d'élimination des sables de fonderie ; le changement de filière a été effectif fin février et la mise en demeure a été levée le 15 juin 2010.

Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

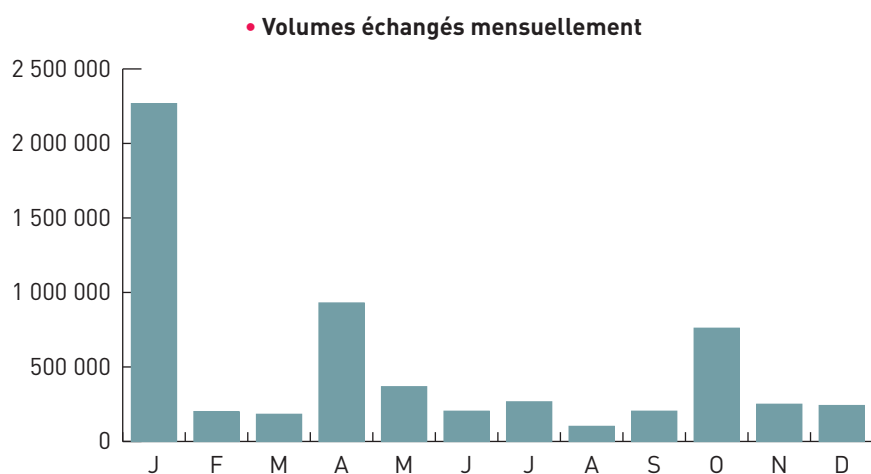
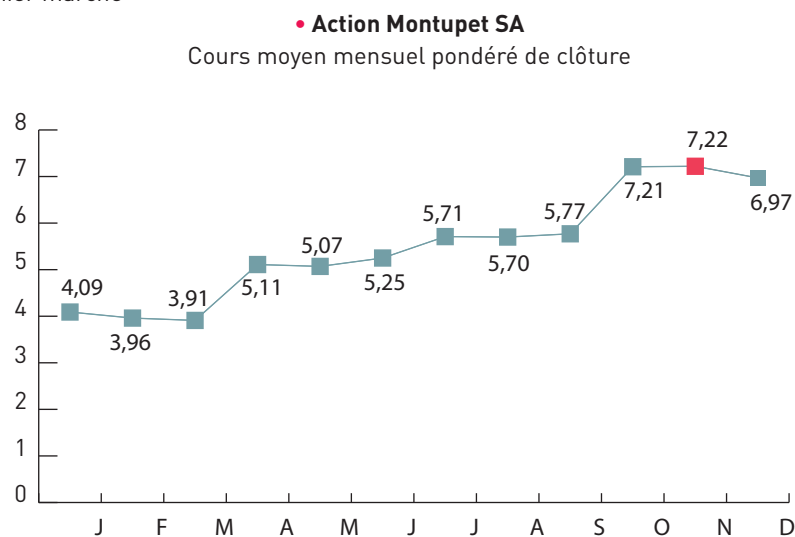
• Politique d'assurances

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/ pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 50 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 50 millions d'euros par an.

5.1.5. Évolution boursière du titre - Exercice 2010

Code ISIN FR 0000037046

Négociation : premier marché



	CAC 40	Montupet
Ouverture de l'année	3 950,61	3
Cours de clôture le plus haut	4 088,18	8,1
Cours de clôture le plus bas	3 321,35	3,03
Clôture de l'année	3 804,78	7
Variation par rapport au cours de clôture du dernier jour de cotation de l'année 2009	- 3 %	122 %
Cours moyen de la période	3 746,76	5,14

5.2. Recherche & Développement

En 2010 les dépenses de R&D du Groupe Montupet se sont élevées à 24,5 M€. Ce montant, sensiblement supérieur au budget 2010 (21,1 M€), correspond au plus fort niveau d'activité historique de R&D pour le Groupe.

Cette activité illustre d'une part l'intensité des efforts de recherche engagés par Montupet pour apporter à ses clients les solutions qui permettront de produire des véhicules plus performants, sobres en consommation énergétique et respectueux de l'environnement, et d'autre part l'accélération de la mise en application de ces solutions dans les programmes clients.

La mise en œuvre de financements européens, nationaux et régionaux, et en particulier l'usage du mécanisme de Crédit Impôt Recherche contribuent à soutenir cet effort. Le montant du Crédit Impôt Recherche au titre des activités de l'année 2010 est de 2.897 K€ (contre 3.352 K€ pour les activités de 2009).

L'ensemble du programme de R&D est axé sur l'allègement et la fiabilité du véhicule avec notamment une focalisation sur le « downsizing » des motorisations, c'est-à-dire l'accroissement des puissances par litre de cylindrée qui sont au-delà de 100 chevaux au litre pour de nombreux développements en cours, tant essence que diesel.

Parmi les points marquants 2010, figurent les réalisations suivantes :

RECHERCHE

• Matériau et traitement thermique

Les travaux ont été poursuivis en étroite partenariat avec nos clients pour le développement de culasses fortement sollicitées utilisant les nouveaux concepts de matériaux et de traitements thermiques. Les premiers résultats clients ont montré un niveau de performance matériau jamais atteint jusqu'à présent.

Le travail sur la modélisation des contraintes résiduelles et les prédictions des microstructures permettra de compléter la large gamme de logiciels disponibles chez Montupet pour permettre le calcul des pièces, quelles que soient leur complexité et leurs conditions d'utilisation.

• Procédés

Le Tomographe X a été démarré mi-2010 au Centre V.E.R.T de Laigneville (Pôle R&D Culasses Groupe). Cet outil original, bi-source, permet une reconstitution très précise en trois dimensions des pièces examinées,

ainsi que l'analyse quantitative des dimensions et de la santé matière.

L'information est utilisée au service des mises au point des culasses, mais aussi, en comparant réalité et simulation numérique, pour améliorer la précision et la vitesse de réponse des logiciels de simulation de la coulée et de la solidification.

L'objectif de ce programme (Feder Tomopic) est aussi la diffusion de la tomographie X au sein des laboratoires et entreprises de la Région Picardie.

• Outils de développement

Les actions ont été engagées et les partenariats établis pour se doter de logiciels de simulation des procédés et de moyens de calculs plus puissants que ceux actuellement utilisés, en se plaçant dans la perspective du calcul hautement parallélisé. Le développement numérique virtuel est une réponse aux besoins de nos clients qui souhaitent des mises au point de plus en plus rapides de pièces de plus en plus complexes.

DÉVELOPPEMENT

Grâce à l'implantation en 2010 d'une machine Basse Pression à Attaque Latérale (BPAL), le Centre V.E.R.T dispose des moyens de moulage représentatifs de toutes les usines du Groupe, y compris de la Fonderie de Poitou Aluminium, filiale récemment acquise. Cette technologie BPAL est particulièrement bien adaptée à la réalisation des nouvelles architectures de blocs moteurs en Aluminium.

L'ALP « Advanced Low Pressure », une nouvelle génération de moulage basse pression, a été mise en application sur la culasse diesel Puma I5 de Ford à Laigneville. Ce procédé permet d'obtenir à la fois des coûts de production réduits (caractéristique de la basse pression) avec des propriétés mécaniques élevées dans l'ensemble de la culasse (mieux qu'aucun autre procédé de fonderie).

La coulée basculée de culasses a été déployée sur les sites de Roussé (Bulgarie) et Torréron (Mexique), sur des moyens de production flexibles, représentatifs des nouveaux modules de production standards de Montupet. Torréron a démarré avec succès cette technologie pour une culasse diesel Daewoo, qui est également la première pièce de Montupet produite en série avec trempe à l'air.

Les équipes du centre V.E.R.T. ont accompagné le démarrage des fabrications à Roussé et participé à la formation technique du personnel de cette nouvelle usine. Ce travail en équipes, relayé en production par le

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

soutien de personnel issu de diverses usines du Groupe, a permis d'atteindre dès 2010 un bon niveau d'autonomie de l'usine bulgare et des niveaux de qualité interne et en clientèle, comparables à ceux des meilleures usines de Montupet. Cette performance a été obtenue sur des productions très techniques, parmi lesquelles une culasse BMW, l'une des plus sollicitées du marché, et des culasses V6 Audi dont la géométrie de circulation d'eau et les exigences dimensionnelles et métallurgiques sont les plus difficiles actuellement connues.

La politique de standardisation des équipements engagée depuis plusieurs années porte ses fruits: elle permet la réduction des coûts d'acquisition, l'accélération des démarrages de production, une plus grande souplesse de répartition de l'activité entre les différents sites, et enfin le réemploi des équipements pour de nouvelles lignes de production.

L'évolution du marché des moteurs est caractérisée par l'introduction massive de moteurs suralimentés, dont l'usine d'Alumalsa développe les corps de turbocompresseurs.

L'intégration de fonctions caractérise l'évolution des dessins des culasses : ainsi les nouvelles générations de moteurs diesel , à savoir la DV démarrée pour PSA à Belfast et la version haute performance de K9K démarrée pour Renault à Laigneville incluent le collecteur d'admission dans la culasse elle-même.

Certains clients de Montupet, généralisent les culasses à collecteurs d'échappement intégrés, ce qui permet de pousser encore plus loin la réduction du nombre de composants du moteur, sa compacité et son allègement, tout en diminuant la consommation et les émissions pour des performances accrues. Les travaux préparatoires réalisés depuis plusieurs années chez Montupet ont permis de décrocher de nombreux développements de ce type de culasses, sensiblement plus difficiles à mouler que les culasses d'architectures plus conventionnelles, pour des productions à venir à Roussé, Belfast et Torrón.

De façon générale, les travaux qui ont été conduits ces dernières années en R&D conduisent à des solutions qui répondent exactement aux exigences des clients pour les moteurs de génération Euro 5 et Euro 6, qu'il s'agisse de motorisations diesel, essence ou hybride.

En parallèle de cette évolution, des composants structuraux de véhicule électrique ont été développés en vue de démarrage en fabrication à Châteauroux en 2011.

Le budget 2011 est établi sensiblement au même niveau que celui de 2010 à 23,8 M€.



5.3. Informations juridiques sur la société et son capital

5.3.1. Renseignements généraux sur la société

• Dénomination sociale et adresse

Montupet SA, 202 quai de Clichy 92110 Clichy

• Forme juridique et immatriculation

Montupet, société anonyme de droit français au capital de 16 389 808,88 euros est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro : 542 050 794.

• Objet social

Fabrication de pièces et d'équipements destinés à l'industrie mécanique – prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés de nature à développer les affaires sociales.

• Exercice social

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

• Marché de l'action de Montupet

Les actions Montupet sont cotées sur le compartiment C du marché Euronext Paris.

Code ISIN : FR0000037046 / Mnemo : MON

5.3.2. Mandataires sociaux et administrateurs

Rémunération des mandataires sociaux

Les sommes versées par la société, ou par les sociétés qu'elle contrôle, au titre de la rémunération et des avantages des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010 ont été :

- pour M. Stéphane Magnan, Président et Directeur Général : 988.952 euros bruts,
- pour M. Didier Crozet, Directeur Général Délégué : 290.896 euros bruts, dont 30.000 euros au titre de la rémunération de Directeur Général délégué de MFT-Montupet SNC,
- pour M. Marc Majus, Directeur Général Délégué : 652.364 euros bruts.

La rémunération brute de M. Magnan est en baisse de 0,3 % par rapport à celle de 2009, et celle de M. Majus en baisse de 3 %, ces variations étant dues à la baisse des cotisations sociales versées par le groupe Montupet en leur faveur, respectivement à 44.567 euros et 28.211 euros contre 47.302 euros en 2009. Leur rémunération nette versée par le groupe, sur laquelle ils supportent des cotisations sociales, est inchangée. La rémunération brute de M. Crozet est en hausse de 0.1 %.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2010 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux.

Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options. Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

• Opérations réalisées par les dirigeants sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice 2010

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. François Feuillet, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
09/08/10	6	5,91 €	35,46 €
10/08/10	977	5,91 €	5 775,16 €
10/08/10	1 000	5,81 €	5 810,00 €
12/08/10	1 000	5,70 €	5 700,00 €
23/08/10	1 000	5,47 €	5 470,00 €

Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
26/03/10	1 000	3,90 €	3 900,00 €
22/10/10	500	7,75 €	3 875,00 €

Cessions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
27/04/10	1 000	5,68 €	5 680,00 €
28/04/10	1 190	5,68 €	6 759,20 €

• Liste des mandats exercés par les administrateurs pendant l'exercice 2010

M. STEPHANE MAGNAN

FRANCE / Groupe MONTUPET

⁽¹⁾ Montupet SA Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président et Directeur Général

FRANCE / Hors Groupe MONTUPET

Chambre Syndicale de l'Aluminium Administrateur

Groupe des Industries Métallurgiques (GIM) Administrateur

ÉTRANGER / Groupe MONTUPET

MFT-Montupet SNC (Belgique) Prestations de service au groupe Administrateur délégué

⁽²⁾ Montupet Limitée (Canada) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président

Alumalsa (Espagne) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

⁽²⁾ BS Tooling (Irlande-du-Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

Gesfitec LTD (Irlande-du-Nord) Holding Administrateur

⁽²⁾ Willace UK LTD (Irlande-du-Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

Montiac SA de CV (Mexique) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Directeur Général

Montupet INC (USA) Bureau commercial Administrateur

⁽²⁾ Changzhou Montupet Auto Parts LTD Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président

M. DIDIER CROZET

FRANCE / Groupe MONTUPET

⁽¹⁾ Montupet SA Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général Délégué

Française de Roues Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président

ÉTRANGER / Groupe MONTUPET

Montupet UK LTD (Irlande-du Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Directeur

⁽²⁾ Montupet GMBH (Allemagne) Bureau commercial Président

MFT-Montupet Snc (Belgique) Prestations de service au groupe Administrateur délégué

Montupet EOOD (Bulgarie) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général

Alumalsa (Espagne) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

⁽²⁾ BS Tooling (Irlande-du-Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

Montupet INC (USA) Bureau commercial Administrateur

M. MARC MAJUS

FRANCE / Groupe MONTUPET

⁽¹⁾ Montupet SA Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général Délégué

ÉTRANGER / Groupe MONTUPET

MFT-Montupet SNC (Belgique) Prestations de service au groupe Administrateur délégué

Montupet EOOD (Bulgarie) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général

⁽²⁾ Montupet Limitée (Canada) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Secrétaire

Alumalsa (Espagne) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

⁽²⁾ BS Tooling (Irlande-du-Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Secrétaire

Gestifec LTD (Irlande-du-Nord) Holding Administrateur et Secrétaire

Montupet UK LTD (Irlande-du-Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Secrétaire

⁽²⁾ Willace UK Ltd (Irlande-du-Nord) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Secrétaire

Montiac SA de CV (Mexique) Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Secrétaire, Trésorier et Vice-Président

Montupet INC (USA) Bureau commercial Administrateur et Secrétaire

⁽²⁾ CHANGZHOU Montupet Auto Parts LTD Fonderie d'aluminium, équipementier automobile Superviseur

M. JEAN BERRUYER

FRANCE

Montupet SA	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Administrateur
-------------	--	----------------

M. FRANCOIS FEUILLET

FRANCE / Groupe TRIGANO

Api Club SARL	Vente de séjours locatifs en résidence mobile	Gérant
Autostar SAS	Constructeur de véhicules de loisirs	Président
Caravanes La Mancelle SARL	Constructeur de véhicules de loisirs	Gérant
Clairval SAS	Matériels de camping	Président
CMC France SCP	Holding financière	Gérant
Ecim SAS	Constructeur de remorques	Président
Euro Accessoires SAS	Accessoires pour véhicules de loisirs	Président
Europ' Holidays SARL	Commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
Loisirs Finance SA à Directoire et Conseil de surveillance	Financement de véhicules de loisirs	Membre du Directoire
Maître Equipement SAS	Accessoires pour véhicules de loisir	Président
Mecadis SARL	Commercialisation de remorques	Gérant
Mecanorem SAS	Constructeur de remorques	Président
Mecanorem Production SARL	Constructeur de remorques	Gérant
Mistercamp SA	Vente de séjours locatifs en résidence mobile	Président Directeur Général
Perigord Véhicules de Loisirs SAS	Constructeur de véhicules de loisirs	Président
Riviera France SARL	Commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
Rulquin SA	Accessoires pour véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
Société Civile Immobilière du Chanoine Dubois SCI	Location de biens immobiliers	Gérant
Techwood SARL	Menuiserie pour véhicules de loisirs	Gérant
⁽¹⁾ Trigano SA	Maison-mère du groupe Trigano	Président Directeur Général
Trigano Jardin SAS	Équipement du jardin	Membre du comité de surveillance Trigano
MDC SAS	Matériels de camping	Membre du comité de surveillance
Trigano Remorques SAS	Constructeur de remorques	Président
Trigano Service SARL	Accessoires pour véhicules de loisir	Gérant
Trigano VDL SAS	Constructeur de véhicules de loisirs	Président
Trois Soleils SARL	Location de véhicules de loisirs	Gérant

FRANCE / Hors Groupe TRIGANO

CIC Banque CIO - BRO SA	Banque	Administrateur
Groupement Foncier Agricole		
Domaine François Feuillet GFA	Exploitation viticole	Gérant
Groupement Foncier Agricole		
François Feuillet GFA	Exploitation viticole	Gérant
⁽¹⁾ Montupet SA	Équipementier automobile	Administrateur
Société Civile Immobilière Lili One SCI	Location de biens immobiliers	Gérant
Société Civile Immobilière SEV One SCI	Location de biens immobiliers	Gérant

ÉTRANGER / Groupe TRIGANO

Arca Camper SPA (Italie)	Constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
Auto-Trail VR LTD (Grande-Bretagne)	Constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
Benimar-Ocarsa SA (Espagne)	Constructeur de véhicules de loisirs	Président du conseil et Administrateur délégué
Delwyn Enterprises LTD (Irlande-du-Nord) (Private Company)	Équipements du jardin	Administrateur

Deutsche Reisemobil Vermietungs GMBH (Allemagne)	Location de véhicules de loisirs	Gérant
E.T. Riddiough (Sales) LTD (Grande-Bretagne)	Accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
Grove Products LTD (Grande-Bretagne)	Accessoires pour véhicules de loisirs	Administrateur
Polytex SARL (Tunisie)	Matériels de camping	Gérant
Sorelpol (Pologne) Spzoo	Constructeur de remorques	Gérant
Trigano Deutschland Verwaltungs GMBH (Allemagne)	Holding financière	Gérant
Trigano GMBH (Allemagne)	Commercialisation de véhicules de loisirs	Gérant
Trigano SPA (Italie)	Constructeur de véhicules de loisirs	Président du Conseil d'administration
Trigano Van Srl (Italie)	Constructeur de véhicules de loisirs (vans)	Président du Conseil d'administration

(1) Sociétés faisant publiquement appel à l'épargne.

(2) Sociétés inactives.

5.3.3. Filiales et participations

Au 31 décembre 2010, la société Montupet SA contrôlait les filiales suivantes :

MFT SARL	100 %	Négoce de métal et prestations de service	France
MFT-Montupet SNC	100 %	Prestations de services au groupe	Belgique
Montupet UK LTD et ses filiales Willace LTD ⁽¹⁾ , BS Tooling LTD ⁽¹⁾ et Gesfitec UK LTD	100 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande-du-Nord / Royaume-Uni
Calcast LTD ⁽¹⁾	100 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande-du-Nord
FDPA (Fonderie de Poitou Aluminium) (sous-filiale)	100 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	France
Montupet Limitée ⁽¹⁾	100 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Canada / Québec
Alumalsa	99,67 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Espagne
Montiac SA de CV	100 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Mexique
Montupet INC	100 %	Bureau commercial	Etats-Unis
Montupet GMBH ⁽¹⁾	100 %	Bureau commercial	Allemagne
Montupet EOOD	100 %	Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Bulgarie

(1) Inactives.

Aucune société contrôlée ne détient d'actions de Montupet SA.

La filiale chinoise Changzhou Montupet Autoparts a été cédée en octobre 2010 et la société Française de Roues SAS en date du 30 juin 2010.

5.3.4. Capital social et actionariat

• Nature du capital

Catégorie d'actions	Nombre de titres		
	2009	Variation	2010
Actions à droit de vote simple	6 751 486	96 788	6 848 274
Actions à droit de vote double	4 031 283	- 96 788	3 934 495
TOTAL	10 782 769	-	10 782 769

• Détention de capital

Nom	Actions au 31/12/2010	% capital au 31/12/2010	Droits de vote existants (même suspendus le cas échéant)	% droits de vote existants
M. Stéphane Magnan	1 172 503	10,87 %	2 319 001	15,8 %
M. Marc Majus	1 150 016	10,67 %	2 285 032	15,5 %
M. Didier Crozet	1 053 238	9,77 %	2 106 476	14,3 %
M. Philippe Mauduit	448 006	4,15 %	896 012	6,1 %
Richelieu Finance Gestion Privée ⁽¹⁾	534 173	4,95 %	534 173	3,6 %
Financière de l'Échiquier ⁽²⁾	1 077 247	9,99 %	1 077 247	7,3 %
Financière de l'Échiquier (fonds gérés) ⁽³⁾	682 411	6,33 %	682 411	4,6 %
Quaeroq ⁽⁴⁾	965 000	8,95 %	965 000	6,6 %
Orsay Asset Management (fonds gérés)	537 922	4,99 %	537 922	3,7 %
Public	3 162 253	29,33 %	3 313 990	22,5 %
TOTAL	10 782 769	100 %	14 717 264	100 %

(1) Détention connue le 6 mai 2008 par suite de franchissement de seuil de 5 % à la baisse.

(2) Détention selon déclaration du 29 juillet 2009.

(3) Détention selon déclaration du 29 juillet 2009.

(4) Selon information communiquée à Montupet.

• Franchissement de seuil

Par courrier reçu le 30 décembre 2010, la société en nom collectif Orsay Asset Management agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré :

- à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 2 novembre 2010, le seuil de 5 % du capital de la société Montupet et détenir pour le compte desdits fonds, 578.005 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 5,36 % du capital et 3,93 % des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions Montupet sur le marché.

- avoir franchi en baisse, le 30 décembre 2010, le seuil de 5% du capital de la société Montupet et détenir pour le compte desdits fonds, 537.922 actions Montupet représentant autant de droits de vote, soit 4,99 % du capital et 3,6 5% des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Montupet sur le marché.

- **Opérations portant sur le capital social intervenues au cours de l'exercice**

Aucune opération portant sur le capital social n'a eu lieu au cours de l'exercice 2010.

- **Information sur les plans d'option, l'actionnariat salarié, les programmes de rachat d'action**

- **Plans d'option**

Sur délégation, le Conseil d'administration n'a consenti aucune option en faveur des dirigeants sociaux ou des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, donnant droit à l'achat d'actions de la société.

Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun plan d'option ouvert ou pouvant l'être par suite d'autorisation d'une Assemblée Générale des actionnaires en vigueur.

- **Actionnariat des salariés**

Au 31 décembre 2010, l'actionnariat des salariés tel que défini aux termes de l'article L.225-102 du Code du commerce est limité aux actions détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et s'établit à 61.750 actions représentant 0,57 % du capital. Au 31 décembre 2010, aucune action nominative non librement cessible n'est détenue par les salariés. Les actions détenues au porteur par les salariés ne sont pas connues de l'entreprise.

- **Opérations effectuées par Montupet sur ses propres actions**

Au cours de l'exercice 2010, Montupet n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

5.3.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires réglés en 2010	Bellot, Mullenbach & Associés	Cabinet Guilleret & Associés
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés incluant les diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes et autres prestations	216 000	63 000

5.3.6. Informations diverses

- **Utilisation des délégations des augmentations de capital en vigueur**

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social à hauteur d'un montant nominal maximal de 6 millions d'euros, cette délégation étant valable pendant une durée de vingt-six mois. A ce jour, le Conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation.

- **Information à caractère fiscal**

Charges non fiscalement déductibles

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- des amortissements excédentaires sur les véhicules de société à hauteur de 35.917 euros,
- une taxe sur les véhicules de société à hauteur de 37.190 euros.

• **Montant et statut fiscal des dividendes**

Exercice	Dividende net	Abattement
2007	0,13	Éligible à l'abattement de 40 %
2008	-	
2009	-	

Concernant les dividendes éligibles à l'abattement de 40 %, chaque actionnaire peut opter pour le prélèvement libératoire de 19 %, cette option entraînant l'exclusion de l'abattement de 40 % et de l'abattement annuel ainsi que du crédit d'impôt.

L'option peut être partielle ou totale mais elle est irrévocable et doit être exercée par chaque actionnaire concerné auprès de la société au plus tard lors du paiement du dividende. En cas d'option, la société lui versera un dividende amputé de 31,3 % (19 % + 12,3 % de prélèvements sociaux) et la somme correspondante sera versée directement au Trésor. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait qu'en cas d'option partielle pour le prélèvement libératoire, les dividendes pour lesquels cette option n'aurait pas été prise seraient imposables à l'impôt sur le revenu sans abattement de 40 % et sans bénéfice du crédit d'impôt.

L'option pour le prélèvement libératoire prive le bénéficiaire de la possibilité de déduire à hauteur de 5,8 % la CSG prélevée à la source. Par ailleurs, pour les revenus à prendre en compte au titre du « bouclier fiscal », les dividendes soumis au prélèvement libératoire sont retenus pour leur montant brut sans abattement, alors

En K€	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Fournisseurs hors groupe	12 849	3 669	4 769	5 533	1 077	62	18 695	9 264
Factures non parvenues							2 936	4 256
TOTAL FOURNISSEURS B&S ET IMMOBILISATIONS HORS GROUPE TTC							21 631	13 520

• **Questions à l'ordre du jour de l'assemblée générale**
Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de répartir le résultat de la manière suivante :

- 51.876 euros en réserve légale, qui passe de 1.587.105 euros à 1.638.981 euros,
- 1.293.932 euros de dividendes, soit un dividende unitaire de 0,12 euro,
- 6.986.244 euros affectés au report à nouveau, qui passe d'un solde antérieur débiteur de 2.361.533 euros à un solde créditeur de 4.624.711 euros.

que si cette option n'est pas exercée, c'est le revenu net catégoriel imposable en tant que revenu de capitaux mobiliers qui est pris en compte (donc, après abattements).

• **Changement de méthode de valorisation des stocks**

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les stocks de matières premières, de fournitures et matières consommables et d'emballages sont valorisés selon la méthode du PUMP (prix unitaire moyen pondéré) car la société Montupet a changé de système informatique et a opté pour un système d'information intégré, SAGE X3, système dans lequel la gestion des stocks au PUMP est préconisée. Auparavant, les stocks étaient valorisés avec la méthode du FIFO (premier entré – premier sorti). L'impact sur les comptes de 2010 de ce changement de méthode est une augmentation de la valeur des stocks de 30.332 euros et n'est donc pas significatif.

• **Informations sur les délais de paiement**

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Les filiales représentent plus de 25 % des comptes fournisseurs, et sont payées à 45 jours fin de mois ou 30 jours fin de mois pour Montupet EOOD, ou par ajustement de compte courant (Montupet UK, Montiac, Française de Roues SAS).
- Les fournisseurs externes au groupe Montupet sont ventilés comme suit :

Autres points à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Outre les éléments classiquement soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire : approbation des comptes sociaux et consolidés, ratification des conventions réglementées, affectation du résultat, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée l'attribution de jetons de présence aux administrateurs à hauteur de 10.000 euros.

• **Éléments annexes au rapport de gestion**

Tableau des résultats des cinq derniers exercices.
Rapport du Président sur le contrôle interne.

5.4. Indicateurs sociaux

Les informations ci-après concernent Montupet SA.

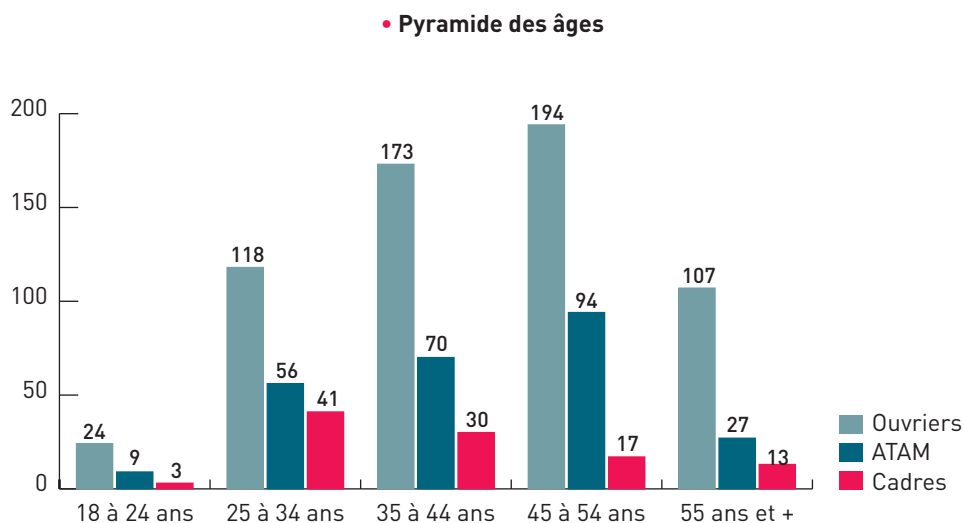
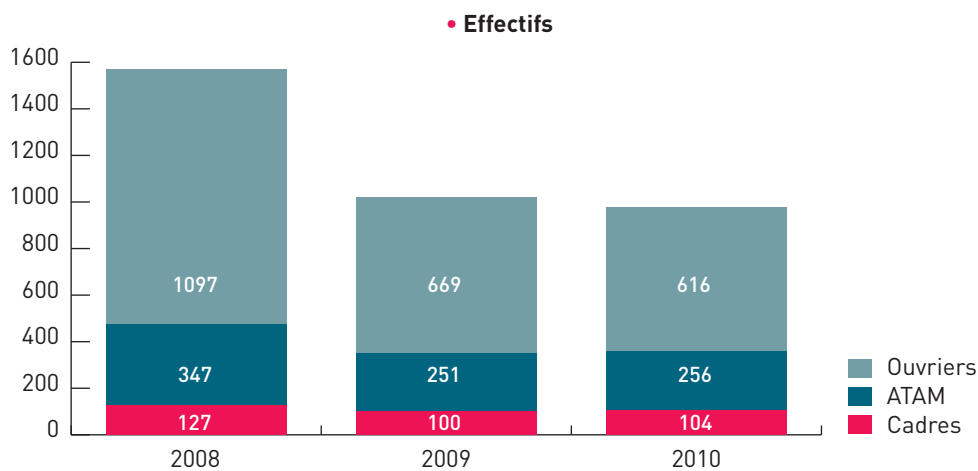
• Effectifs

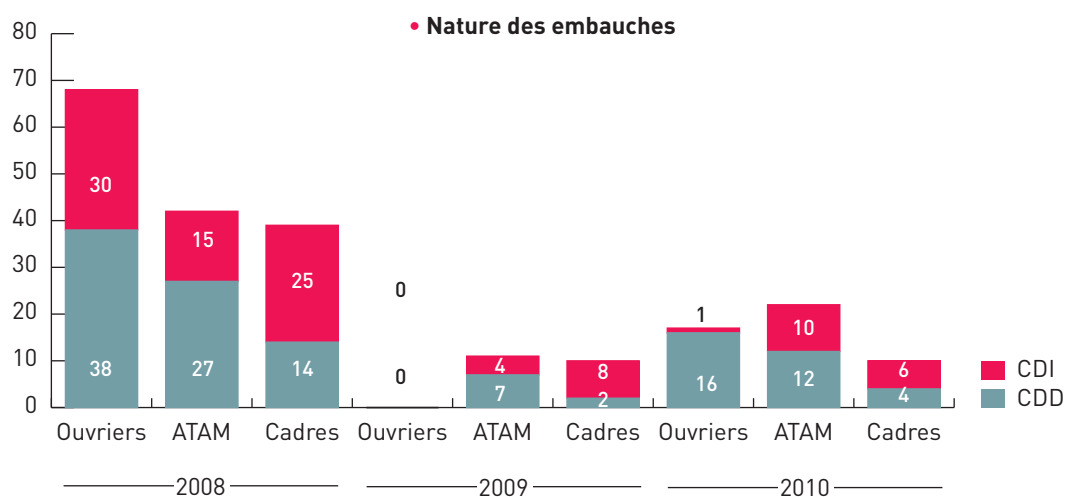
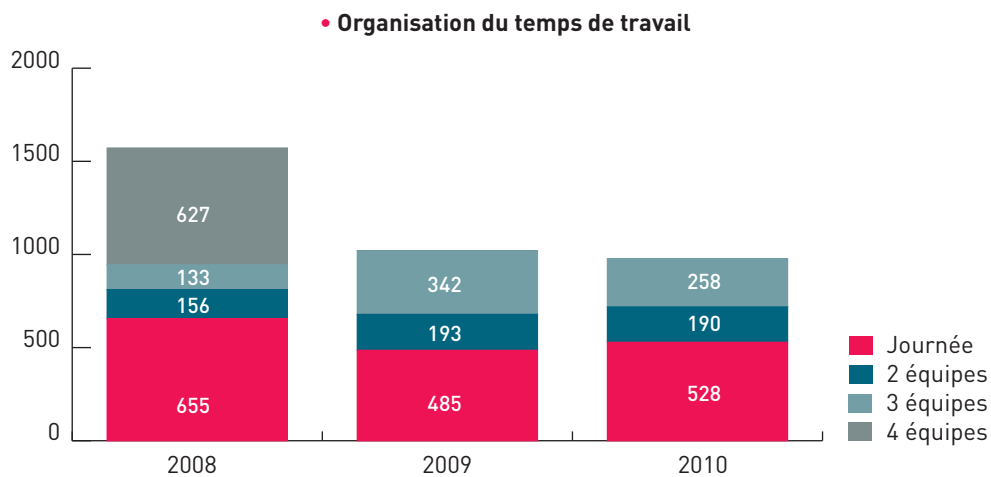
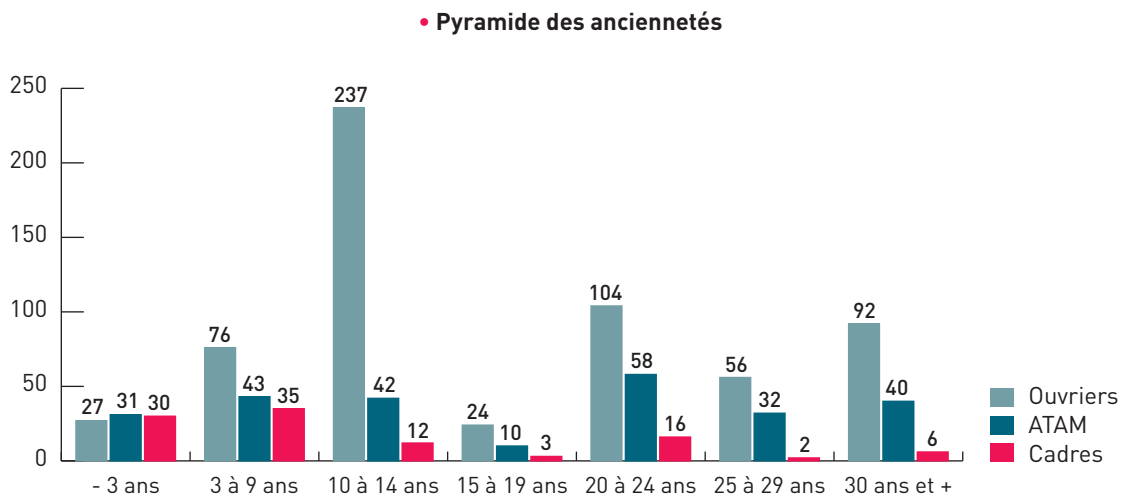
L'effectif total de l'entreprise était de 976 salariés au 31 décembre 2010. Il a été procédé à 32 embauches en contrat à durée déterminée (contre 9 en 2009) et 17 en contrat à durée indéterminée en cours d'année (contre 12 en 2009). Cette année, comme en 2009, l'entreprise n'a procédé à aucun licenciement pour motif écono-

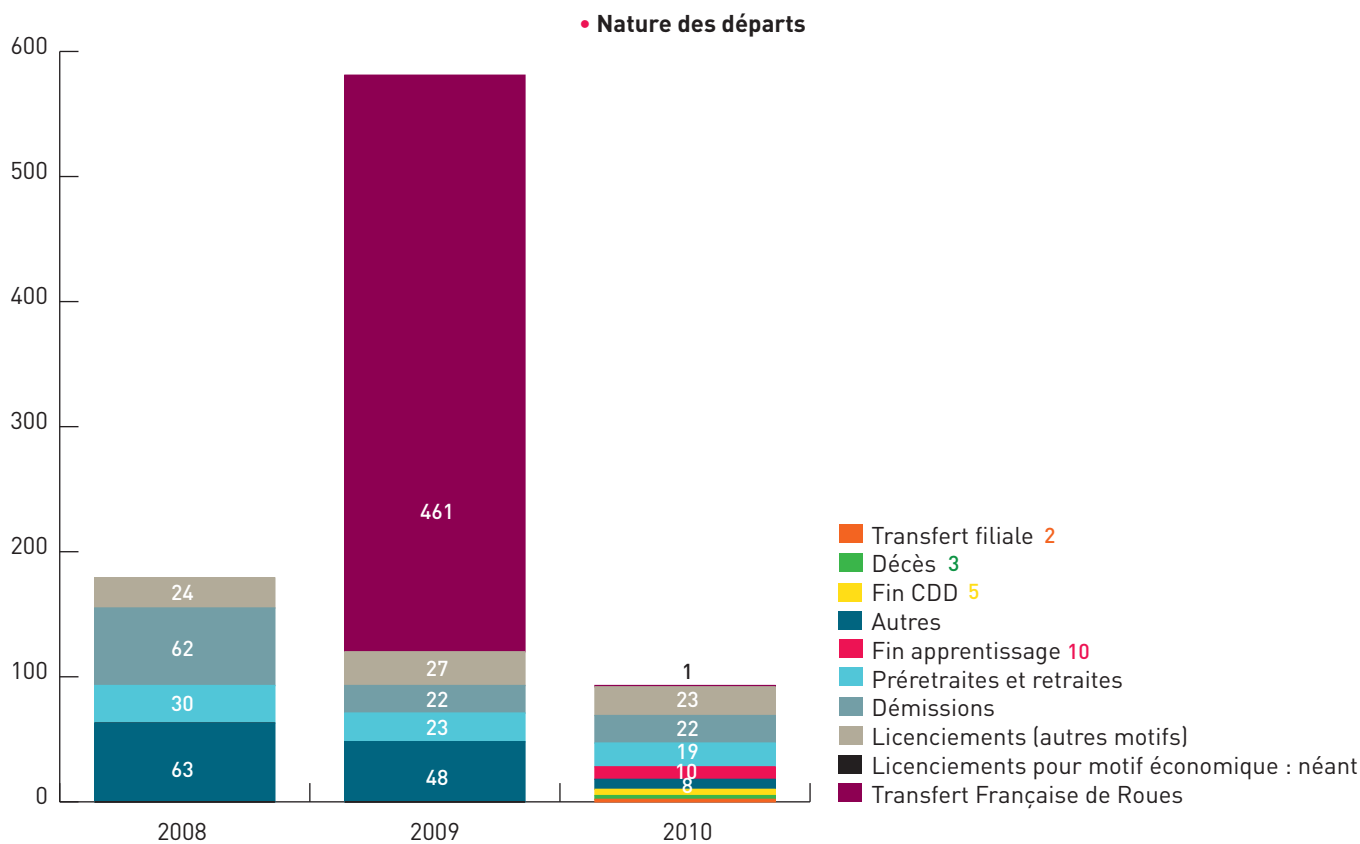
mique, mais a eu recours à des mesures de chômage partiel.

La part des emplois à temps partiel représente 1 % de l'effectif total salarié au 31 décembre 2010.

Les salariés âgés de moins de 35 ans représentent 26 % des salariés contre 24 % en 2009.





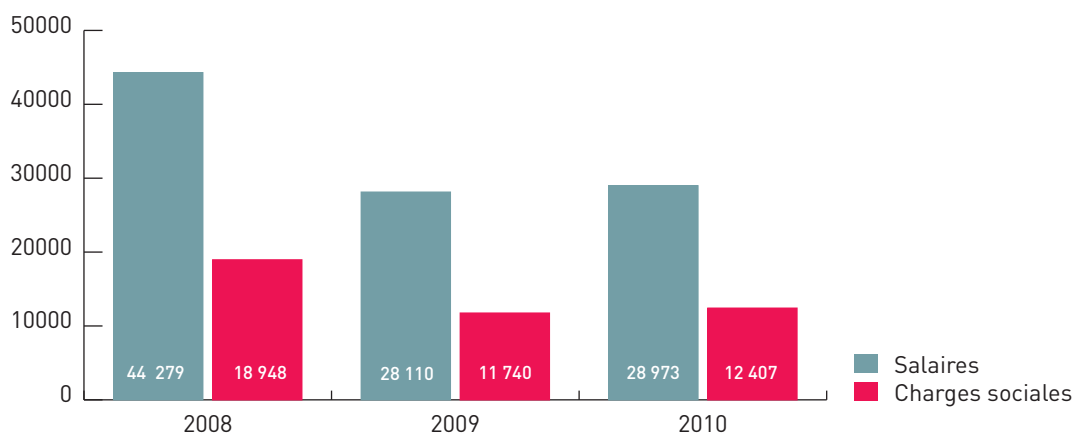


• Rémunérations

Dans les comptes de Montupet SA, les salaires comptabilisés en 2010 (y compris les provisions pour congés payés) s'élèvent à 28.973 K€, et les charges sociales à 12.407 K€. Le poste « intérimaires » représente 781,6 K€.

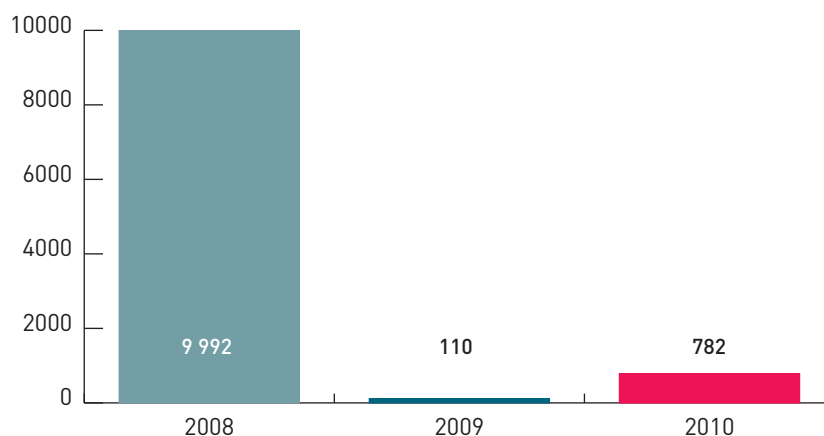
Les salariés bénéficient d'un Plan d'Épargne Entreprise, avec un abondement versé par l'entreprise. Par une politique d'individualisation totale de la rémunération pour l'ensemble de ses collaborateurs ouvriers, ATAM et cadres, l'entreprise vise à reconnaître à leur valeur les contributions de chacun au développement de l'activité.

• Salaires et charges sociales Montupet SA (en K€)



Les chiffres de 2009 sont retraités et ne comprennent pas les salaires de l'activité « Roues ».

• Dépenses de personnel intérimaire Montupet SA (en K€)



• Importance de la sous-traitance

En 2010, le coût du recours de l'entreprise à la sous-traitance s'est élevé à 44.014.491 euros essentiellement au titre de la sous-traitance interne au groupe. Ces montants n'incluent pas la production visée au contrat de « maquila » conclu avec la filiale mexicaine Montiac SA de CV (représentant 12.467.018 euros en 2010).

Pour le choix de ses sous-traitants et les relations avec eux, l'entreprise s'attache à contrôler et faire respecter les dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les pays dans lesquels la société et ses filiales sont implantées respectent les conventions de l'OIT. Il s'agit des pays suivants : France, Royaume-Uni, Espagne, Bulgarie, Canada, États-Unis et Mexique.

• Relations professionnelles et accords collectifs

En 2010, a été signé un avenant au Règlement du Plan d'Épargne Entreprise qui a pour objet de :

- compléter la gamme des fonds proposés dans le Règlement par un fonds solidaire,
- définir la société de gestion dudit fonds solidaire et compléter le Règlement en conséquence,
- compléter le Règlement par une annexe détaillant les caractéristiques du fonds solidaire.

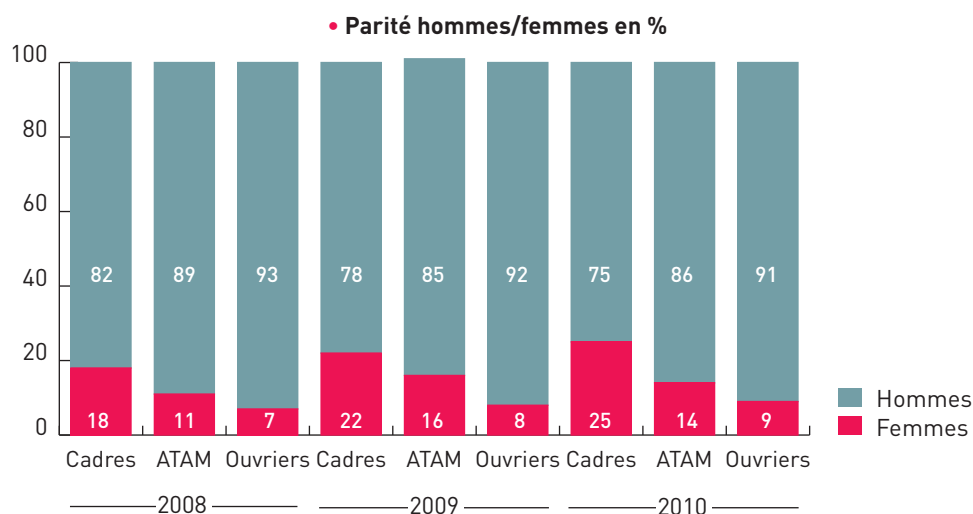
• Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les femmes ne représentent que 11,7 % du personnel de Montupet France (usines à forte main d'œuvre masculine), mais elles représentent respectivement 25 % et 14 % des cadres et des ATAM de l'entreprise.

Les salaires sont globalement équivalents entre les hommes et les femmes sauf dans la catégorie cadres du

fait de l'existence d'un turn-over important des femmes cadres dans nos usines de province, réduisant leur ancienneté et donc leur marge d'évolution.

2,6 % des femmes sont employées à temps partiel (contre 4,3 % en 2009) ; elles représentent 21,4 % des salariés à temps partiel (contre 55,5 %).



• Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'objectif de l'entreprise est de favoriser l'accès à ses emplois des travailleurs handicapés. Elle emploie 45 travailleurs handicapés au 31 décembre 2010. L'entreprise cherche également à faire travailler des entreprises employant prioritairement des travailleurs handicapés et verse une contribution financière prévue par la loi à des organisations agréées.

• Prévention et sécurité

Nous poursuivons notre politique visant à renforcer l'implication de tous les salariés dans la prévention des accidents du travail. En 2010, on dénombre 8 accidents avec arrêts de travail dans les usines de Montupet SA.

• Formation

3,2 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle en 2010 (contre 2,85 en 2009) pour 720 stagiaires, soit 74 % de l'effectif de Montupet SA. L'effort le plus important a concerné les formations métiers, en cohérence avec notre volonté de développer les compétences et l'employabilité des salariés.

• Œuvres sociales

Le budget des Comités d'Établissement s'élève à 311.345 euros.

• Impact territorial des activités

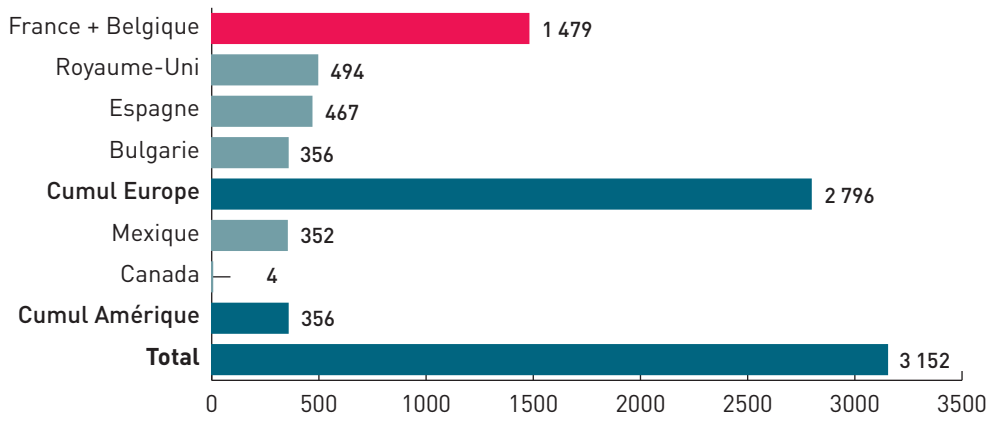
Chaque année, l'entreprise mène une réflexion sur la gestion des compétences et des emplois et leur impact sur l'environnement extérieur. Elle est présentée aux délégués syndicaux de l'entreprise dans le cadre d'un rapport annuel.

Tant en France qu'à l'étranger, les établissements prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales de la manière suivante :

- recrutement prioritaire du personnel dans le bassin de main-d'œuvre locale et mesure du taux de stabilité interne,
- recours aux entreprises de prestation de services locales et suivi des volumes d'achats,
- soutien de la communauté locale dans diverses associations,
- partenariat privilégié avec des établissements scolaires et universitaires.

Les établissements entretiennent des contacts fréquents avec les représentants de l'administration et les acteurs économiques et sociaux de leur cité et de leur région.

• Effectif du Groupe Montupet au 31 décembre 2010



- ◀
- ▲
- ▼
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

5.5. Environnement et développement durable

5.5.1. Bilan environnemental de Montupet SA

• Introduction et périmètre du rapport

Ce rapport présente les principaux indicateurs permettant d'évaluer la performance environnementale des usines françaises de Montupet SA, soit l'usine de Laigneville et celle de Châteauroux, toutes deux classifiées en Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. (ICPE). Il présente également l'organisation mise en place sur les sites de production pour gérer les enjeux environnementaux et les évolutions des sites.

En 2008 et 2009, les instruments de mesure n'ont pas permis de différencier la consommation de l'usine de Châteauroux entre l'activité « Roues » filialisée au 30 juin 2009 et l'activité principale de fabrication de culasses et de pièces de liaisons au sol. En revanche, les données relatives à l'année 2010 ne tiennent pas compte de l'activité « Roues ».

La politique environnementale des usines françaises est axée autour de trois thèmes principaux :

1. un engagement de conformité réglementaire avec la législation applicable en matière d'environnement,
2. la prévention de tous les risques de pollution,
3. une démarche d'amélioration continue qui concerne tous les domaines de l'environnement : eau, air, déchets, énergie et prévention des risques de pollution.

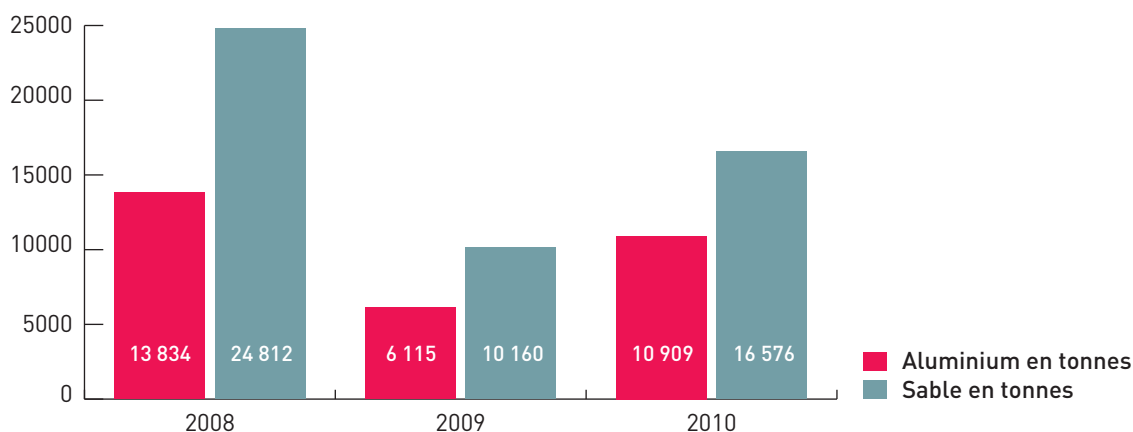
Le site de Laigneville est doté d'un centre de développement qui intègre la protection de l'environnement parmi ses critères opérationnels. Les informations communiquées correspondent à l'utilisation finale des ressources. Par conséquent, les consommations d'énergie et émissions relatives à la production de ces ressources (aluminium, gaz, électricité...) ne sont pas prises en compte.



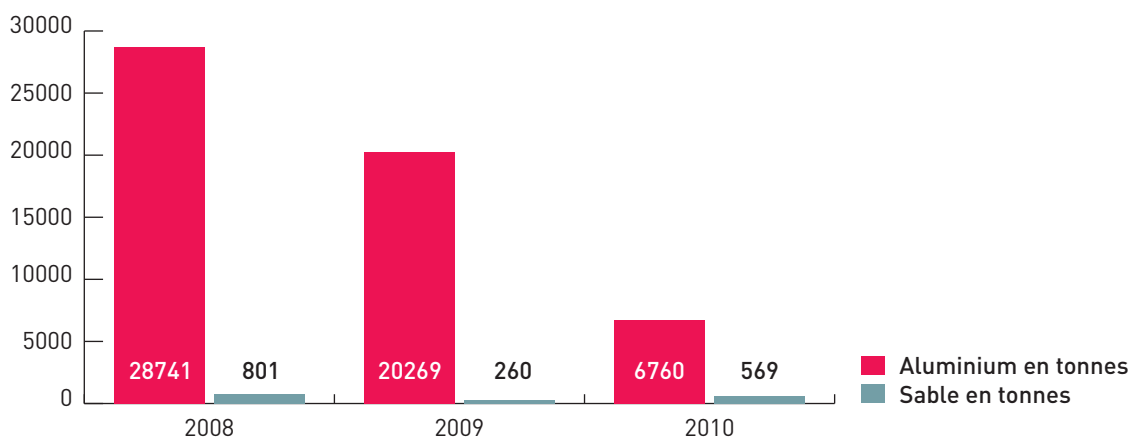
CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les principales matières premières sont l'aluminium et le sable.

A Laigneville, la consommation d'aluminium et de sable a fortement augmenté suite aux augmentations de production au 2^e semestre. Le sable usagé est tamisé et revalorisé à hauteur de 94.8 %.



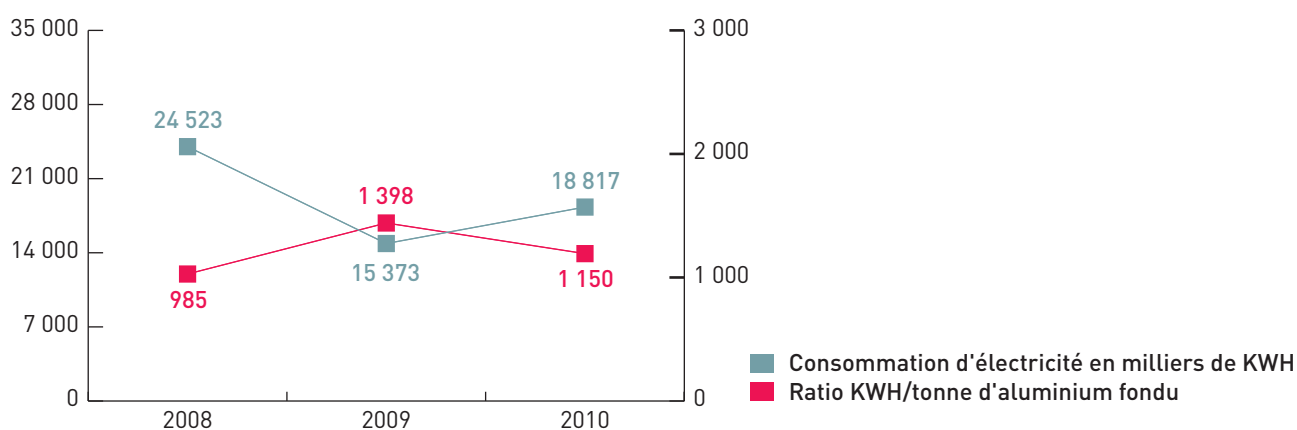
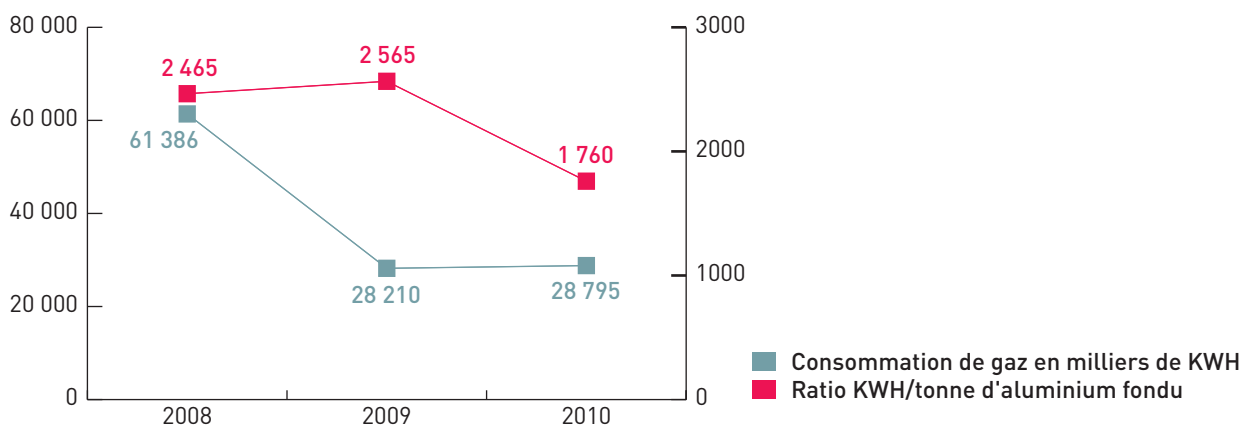
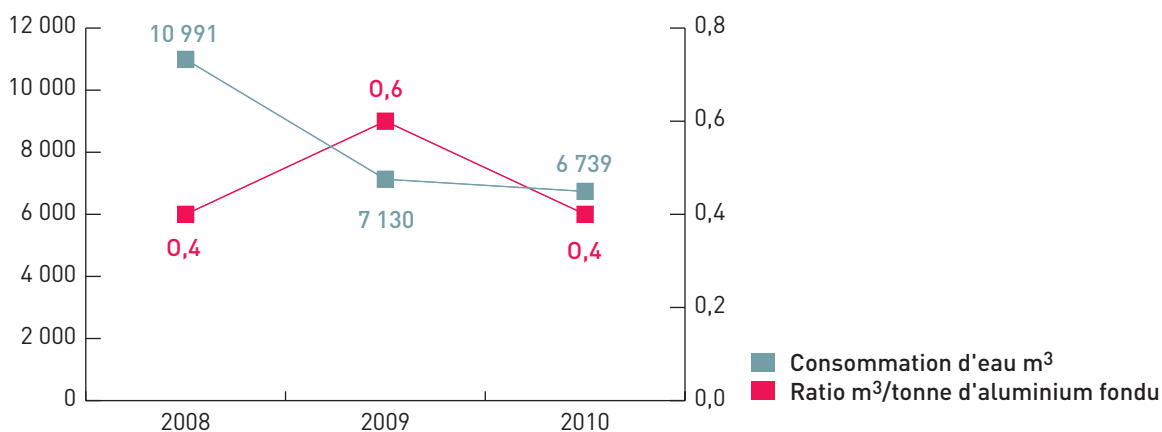
A Châteauroux, l'atelier prototypes utilise le sable neuf, recyclé pour la production à hauteur de 96.5 % par une installation de régénération d'une capacité de quatre tonnes par heure et par un système de traitement du sable cru (sable non polymérisé issu du nettoyage des têtes de tir).



CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE

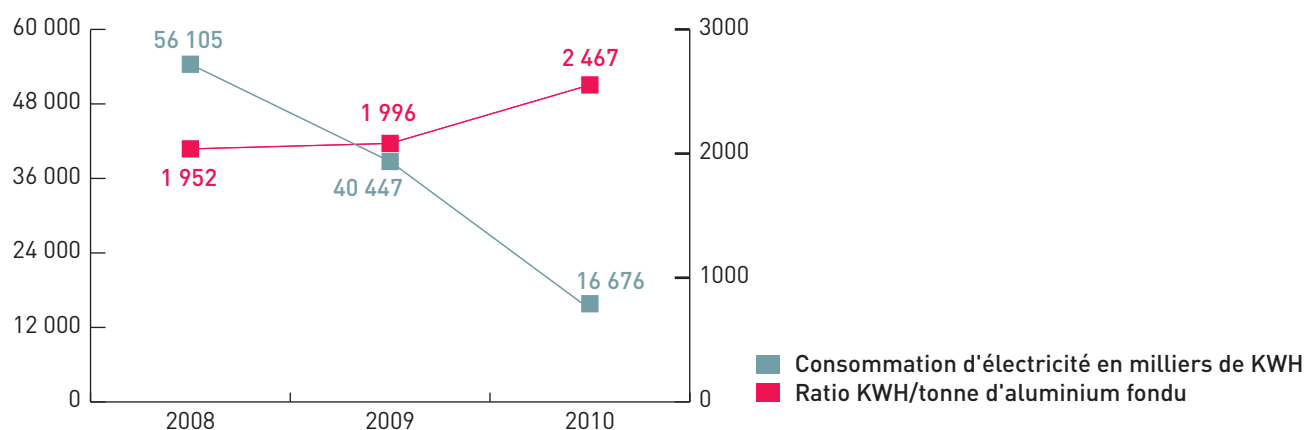
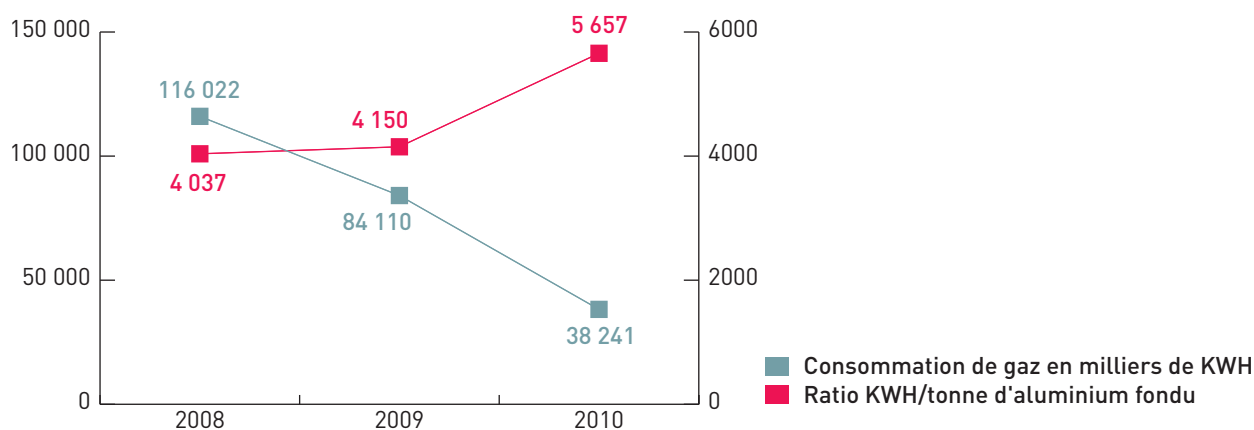
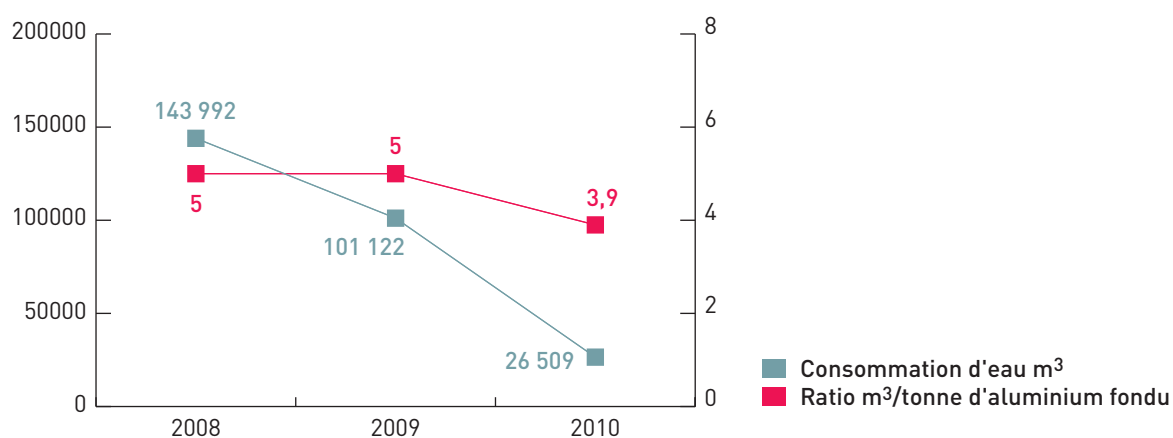
A Laigneville, un meilleur suivi des consommations d'eau à l'usinage et peu de passages de pièces au TTH traditionnel ont permis de voir baisser la consommation d'eau. Concernant la consommation de gaz, la baisse du ratio KWH/tonne d'aluminium fondu est due à l'utilisation au maximum du four FFC pour les grosses produc-

tions. Enfin, l'utilisation de check-lists pour vérifier que les éclairages sont éteints en fin d'équipe, l'optimisation du temps d'ouverture des équipements et la révision et l'entretien des installations permettent d'améliorer le ratio de consommation d'électricité.



A Châteauroux, l'eau est consommée par les tours de refroidissement, les bassins de trempes des fours, les tunnels de traitement de surface, sur les plateformes de moulage et la centrale de lubrification. Sur la tour de refroidissement, la consommation a diminué et devient inférieure à 5 m³/tonne, et inférieure à la limite fixée par arrêté préfectoral à 7 m³/tonne. Un comité de pilotage se réunit mensuellement afin d'analyser les consommations et ratios et valider les actions engagées afin de les réduire. Enfin, bien que les ratios pour

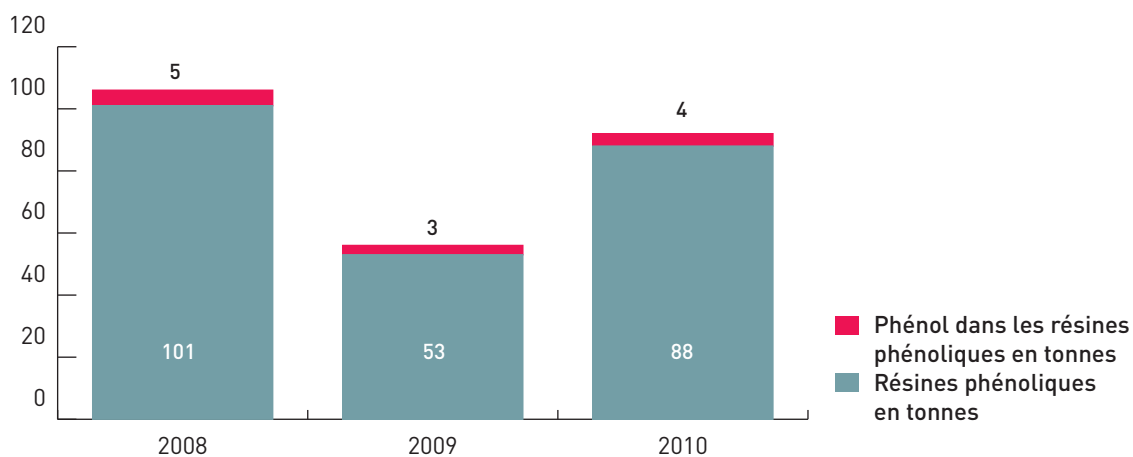
l'électricité et gaz aient une tendance haussière entre 2009 et 2010 toutes activités confondues (Française de Roues et Montupet SA), les ratios liés à la production des culasses et des pièces de liaisons au sol (Montupet SA) se sont améliorés sur cette période. Des campagnes de suppression des fuites d'air sur les machines ont été menées, améliorant le rendement des compresseurs d'air. Le comité de pilotage énergie analyse les consommations et ratios en vue de leur réduction.



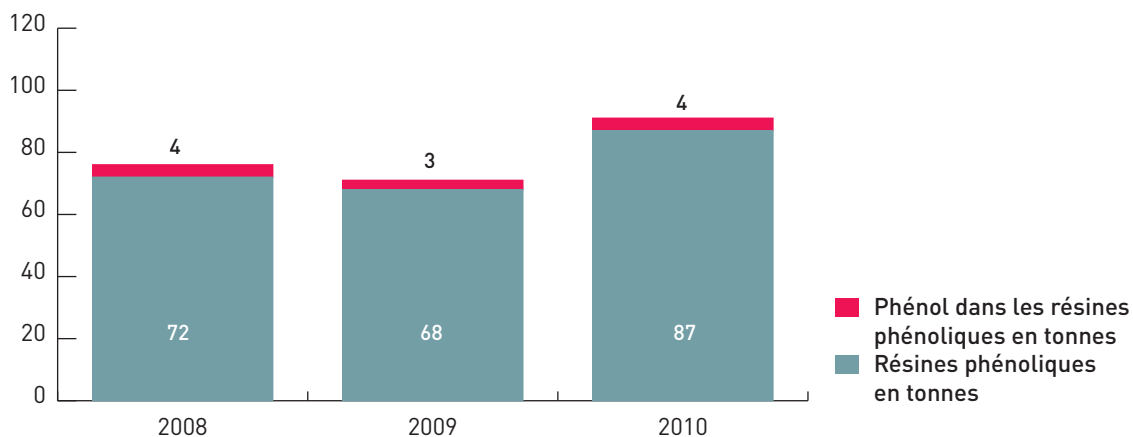
CONSOMMATION DE PRODUITS TOXIQUES

Les principaux produits toxiques pour l'environnement utilisés par les sites de production sont désormais les résines phénoliques utilisées pour le procédé de noyautage. Depuis 2006, Montupet SA n'emploie ou ne stocke plus de substances ou préparations liquides très toxiques visées à la rubrique n°1111.2.b du règlement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Les produits chimiques sont stockés en rétention, afin d'éviter tout risque de dispersion, et dans des magasins équipés pour prévenir le risque d'incendie.

A Laigneville, la consommation de résine augmente suite à l'augmentation de production au second semestre 2010.



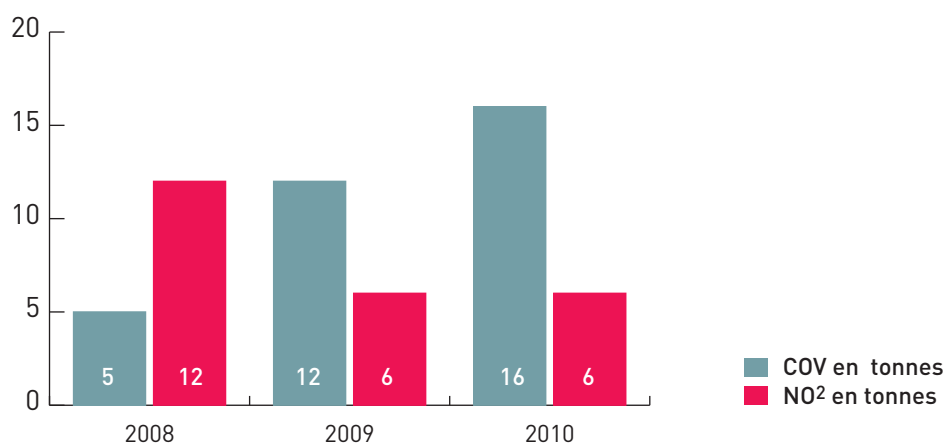
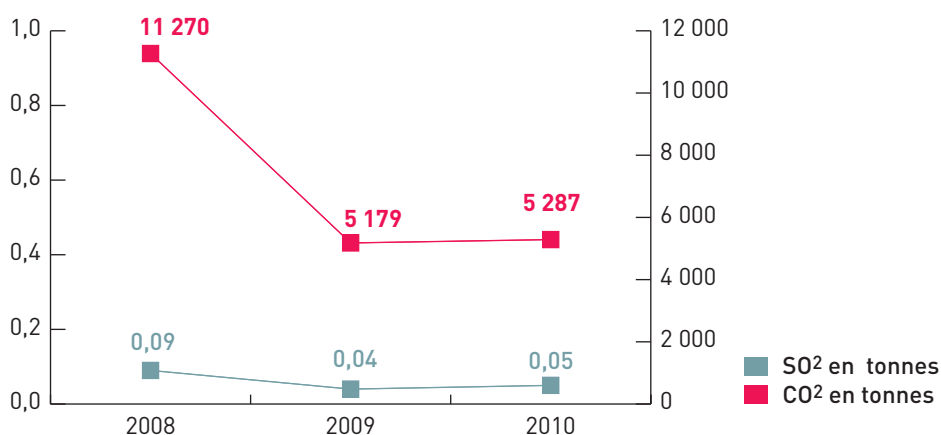
A Châteauroux, la consommation de résine augmente suite à l'augmentation de production sur l'année 2010.



REJETS DANS L'AIR

Les rejets dans l'air font l'objet de surveillances régulières conformes à la réglementation en vigueur.

A Laigneville, les composés organiques volatils (COV) sont issus essentiellement des opérations de noyautage et de moulage. La mesure présentée en 2010 est basée sur le flux d'une mesure ponctuelle. Le flux pour 2010 est de 2.5 kg/h au lieu de 2.2 kg/h en 2009. L'évolution de l'émission de gaz à effet de serre est proportionnelle à celle de la consommation de gaz naturel.



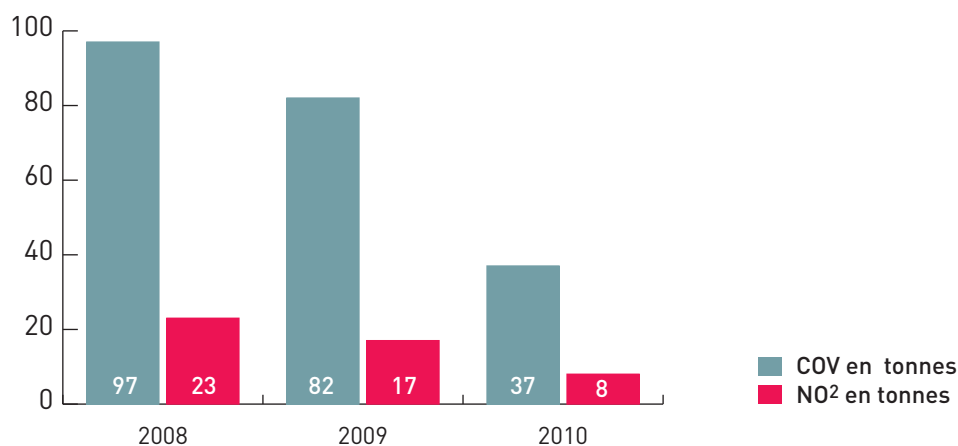
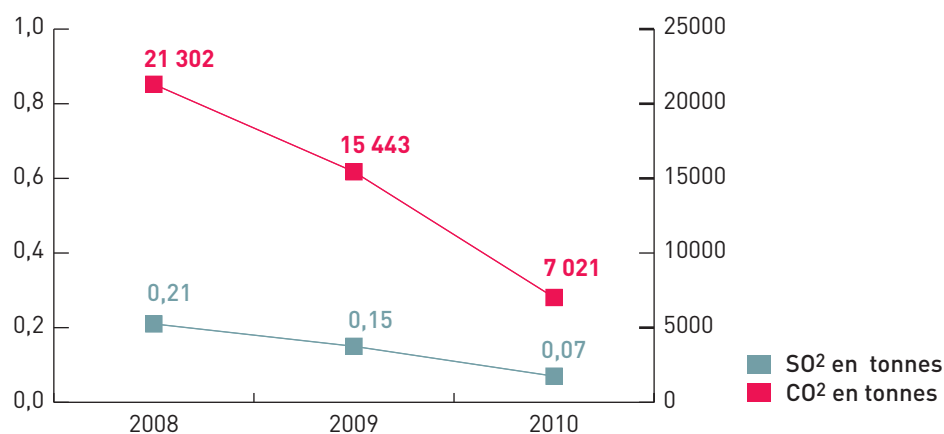
A Châteauroux, les émissions de composés organiques volatils sont issues des opérations de noyautage, de moulage de pièces avec noyaux, et de l'application de peinture sur les roues.

En 2006, la DRIRE - Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement - a validé le Schéma de Maîtrise des Émissions de Composés Organiques Volatils visant à réduire les rejets atmosphériques des ateliers « noyautage » et « finition roues », un arrêté préfectoral complémentaire fixe une limite d'émission spécifique de COV à 11.85 kg de COV/tonne de métal produite. Le Système de Management Environnemental garantit la conformité réglementaire de ces rejets.

Des actions d'amélioration mises en œuvre en 2008 et poursuivies les années suivantes ont permis de réduire sensiblement ces émissions et confirmer le respect de l'objectif fixé par la DREAL :

- La suppression totale du solvant de nettoyage Solv 60 depuis janvier 2006, ce qui représente une diminution de 2.6T de COV par rapport à 2000, à production égale,

- la suppression complète de l'agent démolant Klüberchem depuis octobre 2006, ce qui représente une diminution de consommation de 11.5 T de COV par rapport à 2000, à production égale,
- la mise en place des économiseurs de sable sur les têtes de tir pour les 3 nouveaux outillages (3 nouveaux produits en projet en 2010 sur le site Montupet),
- le maintien du taux de rebuts noyaux (moyenne 2009 = 7.26 % et moyenne 2010 = 7.67 %) pour une plus forte activité en 2010,
- l'essai d'une nouvelle résine pour diminuer le pourcentage d'introduction de résine (objectif de - 10 % pour 2011),
- la réduction du taux de rebut de noyaux à 7 % (7.67 % réalisé en 2010) afin de réduire les consommations de l'ensemble des produits nécessaires à la fabrication des noyaux,
- avec le démarrage des 2 nouvelles culasses, optimisation des paramètres process dès le début du projet, pour permettre de réduire la consommation de DMEA.



REJETS DANS L'EAU

A Laigneville, les eaux pluviales sont filtrées par deux déshuileurs/débourbeurs. Un suivi mensuel de nos rejets est effectué. Les eaux industrielles sont traitées et pompées par un prestataire externe.

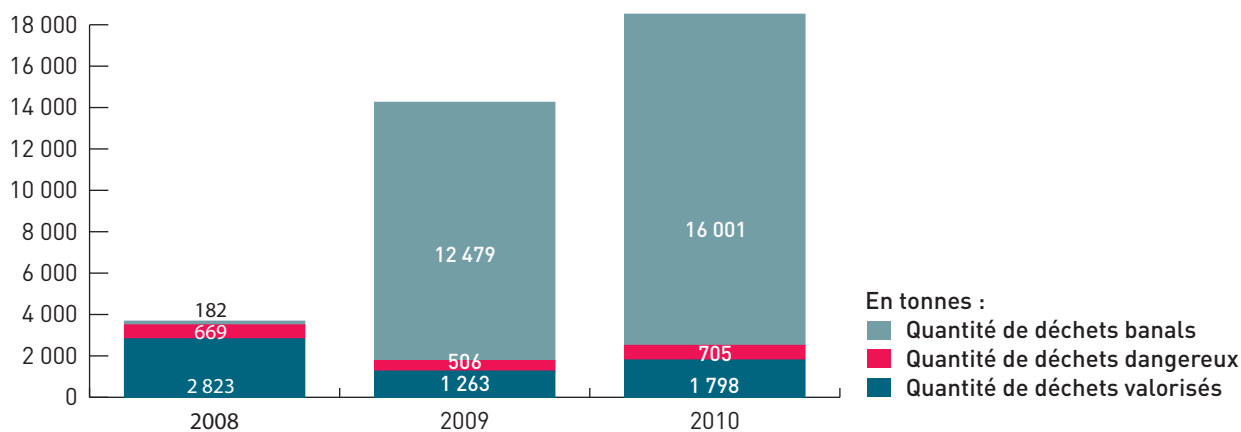
A Châteauroux, les eaux industrielles et pluviales sont filtrées par trois déshuileurs et les eaux industrielles transitent par un bassin de décantation.

Pour les deux sites : des vannes de sécurité sont destinées à contenir les eaux industrielles en cas de pollution. Les eaux souterraines sont surveillées par piézomètres deux fois par an.

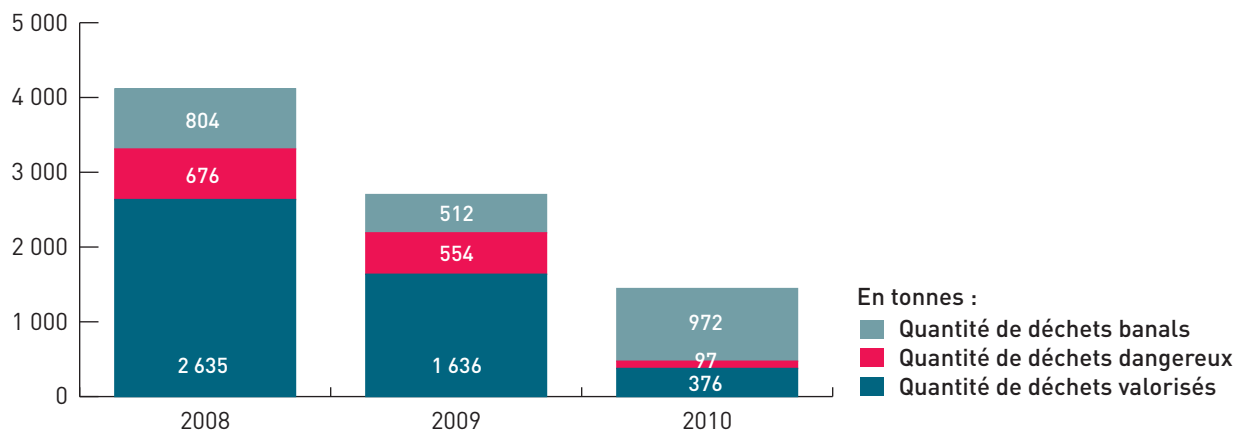
DÉCHETS INDUSTRIELS

A Laigneville, les déchets dangereux sont les crasses, les déchets de laboratoires, saumure, etc. Ils sont éliminés par des entreprises agréées. Les déchets industriels non dangereux comprennent les déchets banals, ferraille, sable usagé, bois, carton. L'ensemble de ces déchets dangereux et non dangereux est recyclé. Pour

2010, le tonnage de sable a augmenté et suit l'augmentation de production, surtout pour M9R dont la pièce nécessite un gros noyau. En 2010, l'augmentation du tonnage d'aluminium recyclé en externe est liée essentiellement à une augmentation de production sur le second semestre.



A Châteauroux, le recyclage quasi-intégral du sable usagé réduit sensiblement le volume de sable mis en destruction. Les copeaux d'aluminium et les huiles de coupes sont également recyclés par des installations spécifiques.



NUISANCES DIVERSES

A Laigneville, l'utilisation de produits aminés au cours du processus de noyautage est source potentielle de nuisances olfactives que la tour de lavage permet de réduire.

Les activités de Montupet SA peuvent provoquer d'éventuelles gênes sonores que nos règles de fonctionnement et l'entretien des machines visent à réduire. Le cahier des charges des machines intègre cette contrainte environnementale.

PRÉVENTION DE LA LÉGIONELLOSE ET SUIVI DES TOURS DE REFROIDISSEMENT

A Châteauroux, les tours aéro-réfrigérantes utilisées pour refroidir les eaux de refroidissement permettent de fonctionner en circuit fermé et d'économiser l'eau. Elles peuvent cependant aussi favoriser le développement de légionella. Pour éviter toute contamination et prévenir les risques de légionellose, le site opère une surveillance rapprochée des installations : traitement préventif de l'eau, nettoyages réguliers des installations, contrôles mensuels du taux de bactéries par un laboratoire agréé.

Le site de **Laigneville** n'est pas équipé de tour aéro-réfrigérante.

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET CERTIFICATION

Sites	SME mis en place	Objectif certification ISO 14001
Laigneville	Depuis septembre 2003	Obtenu en décembre 2003 Maintien du certificat en 2010 selon version 2004
Châteauroux	Depuis septembre 2000	Obtenu en décembre 2000 Dernier audit en mars 2010 (ISO 14001/2004)

MESURES POUR ASSURER LA CONFORMITÉ DE LA SOCIÉTÉ AUX RÈGLEMENTS APPLICABLES

A Laigneville, le service Environnement est chargé d'effectuer la veille réglementaire environnementale et de veiller au respect des exigences des arrêtés préfectoraux. Le responsable des systèmes QE du site est l'interlocuteur de la DREAL. Le site de Laigneville est une installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation et a obtenu son autorisation et sa convention de rejets pour les eaux usées.

Les sites communiquent régulièrement à l'administration les résultats des contrôles et suivis relatifs à l'environnement, tels que les analyses de rejets de l'usine dans l'air et dans l'eau, et la nature et le volume des déchets industriels éliminés.

DÉPENSES ENGAGÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A Laigneville, des investissements ont été réalisés en 2010 à hauteur de 139 K€ parmi lesquels :

- tri sable : modification tuyauterie et remplacement différents éléments et moteur 23 K€,
- K9 : captation des fumées 75 K€,

- M9R : modification de process sur eau adoucie et installation de sonde de niveau sur le silo de sable 6 K€,
- maintenance : déviation eaux pluviales 6 K€,
- remise en état d'un appareil de mesure de COV 1 K€,
- mesure de prévention 23 K€.

A Châteauroux, les principaux investissements réalisés en 2010 à hauteur globale de 151 K€ sont les suivants :

- bac Rétention noyautage 11 K€,
- dépose isolant bois 5 K€,
- désamiantage et isolation maintenance centrale 99 K€,
- analyse du risque foudre 3 K€,
- pompages des huiles et mélanges 2 K€,
- contrôle réglementaire TAR 2 K€ et Analyse légionelles TAR Montupet 8 K€,
- prélèvements et analyses obligatoires annuels 18 K€.

• Organisation pour la gestion de l'environnement

Un service Environnement est présent sur chaque site. Il est chargé de piloter le système de management environnemental et de coordonner les actions « environnement » du site. Sur chaque site existe un responsable de la qualité et un responsable sécurité environnement et sur chaque secteur de chaque usine des correspondants environnement assurent le relais et la communication avec l'ensemble du personnel.

• Formation / Information

L'information et la formation relatives à l'environnement sont assurées selon les exigences de la norme ISO 14001 :

- formation des correspondants environnement et des auditeurs internes,
- information de l'ensemble du personnel sur l'actualité environnement et les sujets sensibles du type « tri des déchets », « précautions à prendre »,
- sensibilisation de tout nouvel embauché à la politique environnementale de l'entreprise,
- formation « produits chimiques » pour les employés qui en manipulent,
- formation du personnel dont le travail a un lien direct avec l'environnement,
- formations pour la prévention des incendies et des déversements accidentels.

• Audits internes

Le responsable des systèmes QSE est également chargé d'organiser des audits internes permettant de mesurer les niveaux de performance et de progrès réalisés par la société dans le domaine environnemental.

• Organisation pour la prévention des risques

Des scénarios de situation d'urgence ont été définis dans un Plan d'Opération Interne (POI). Plusieurs scénarios d'urgence sont définis ; ils précisent les réactions adéquates, les moyens et l'organisation à mettre en place pour minimiser les risques sur l'environnement. Ils prennent en compte les risques liés aux incendies, aux explosions, et aux épandages accidentels.

• Provisions et garanties en matière d'environnement

Néant hormis les couvertures d'assurance visées en rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

5.5.2. Éléments consolidés sur l'impact environnemental Groupe

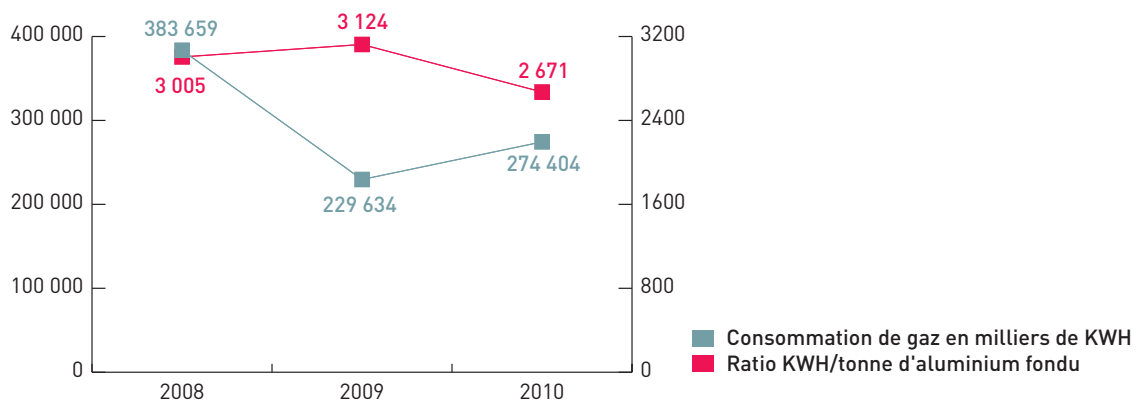
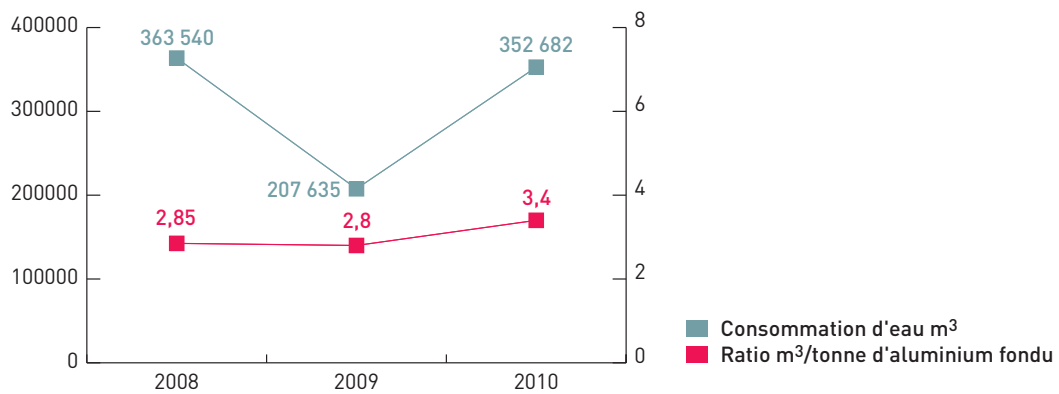
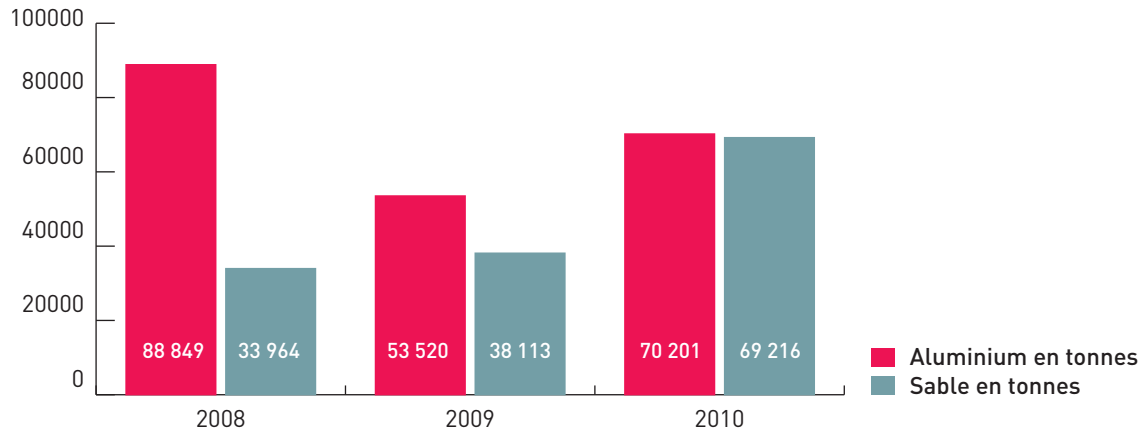
• Introduction et périmètre du rapport

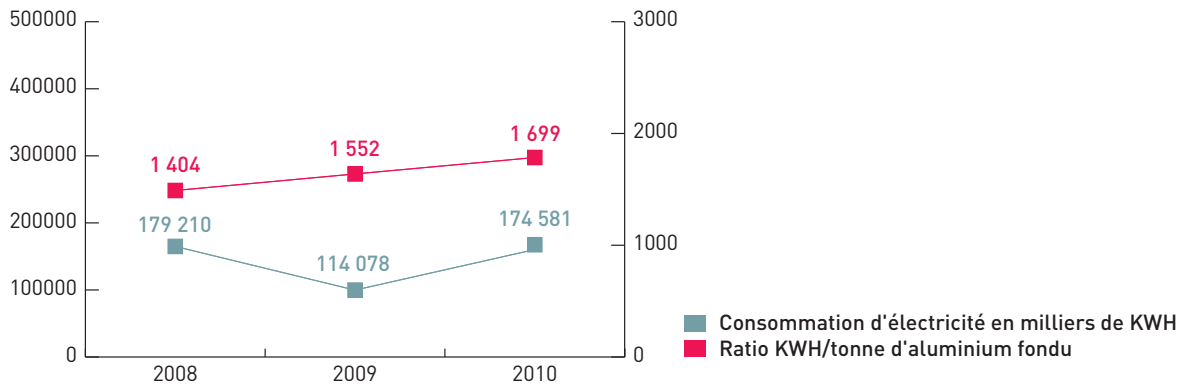
Plusieurs sites industriels sont engagés dans une démarche de certification de leur Système de Management Environnemental conforme au standard international norme ISO 14001. Les usines de Laigneville et de Châteauroux et d'Ingrandes (FDPA) en France, de Saragosse (Alumalsa) en Espagne, et de Torreón (Montiac) au Mexique sont certifiées. L'usine de Rusé (Montupet EOOD) en Bulgarie est également soumise à de sévères normes environnementales.

Les données de l'année 2008 tiennent compte de l'activité du site de Rivière-Beaudette au Canada (Montupet Limitée) et les données de l'année 2009 tiennent compte de l'activité de la Française de Roues sur une année pleine.

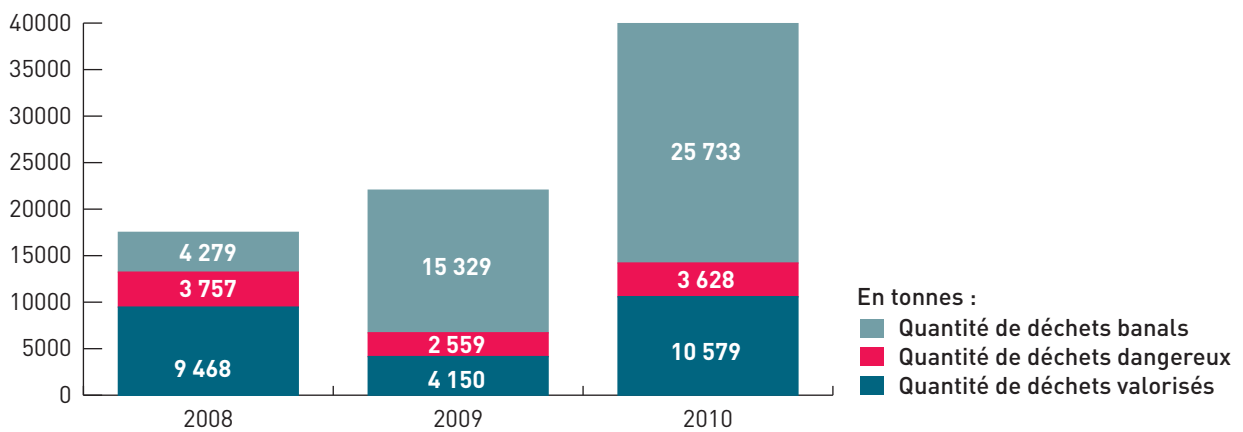
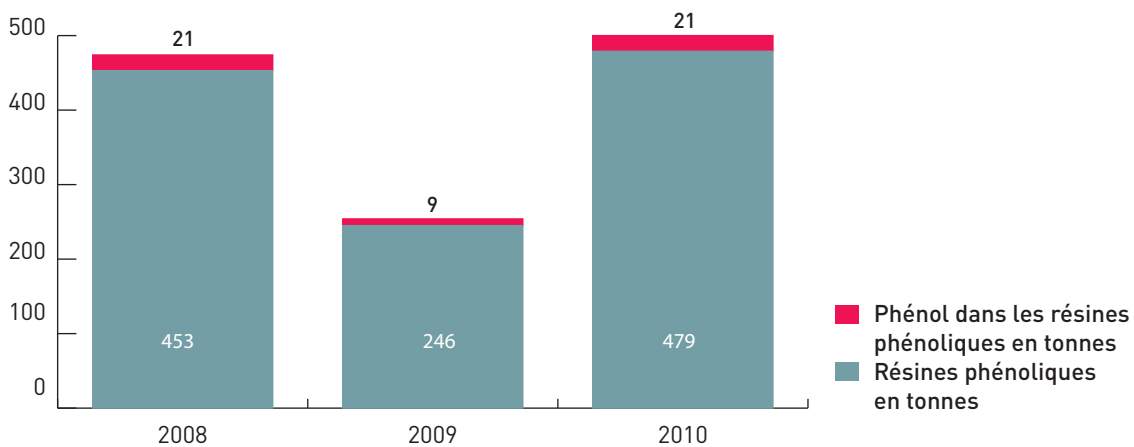
Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

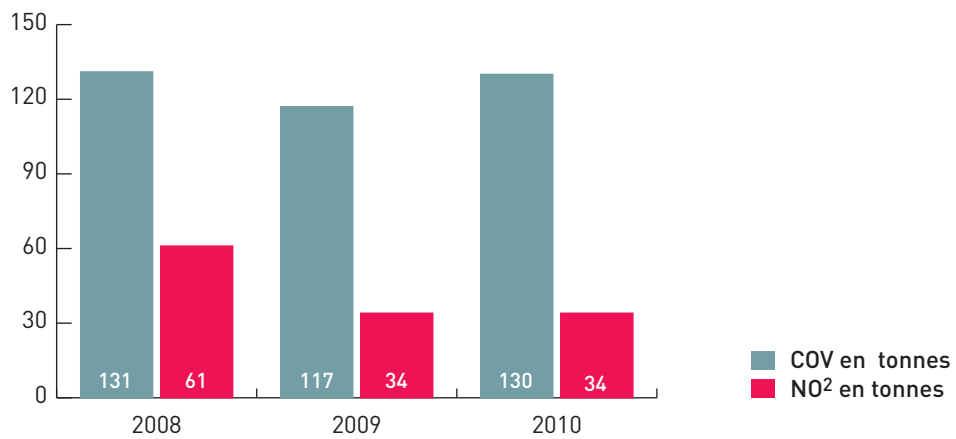
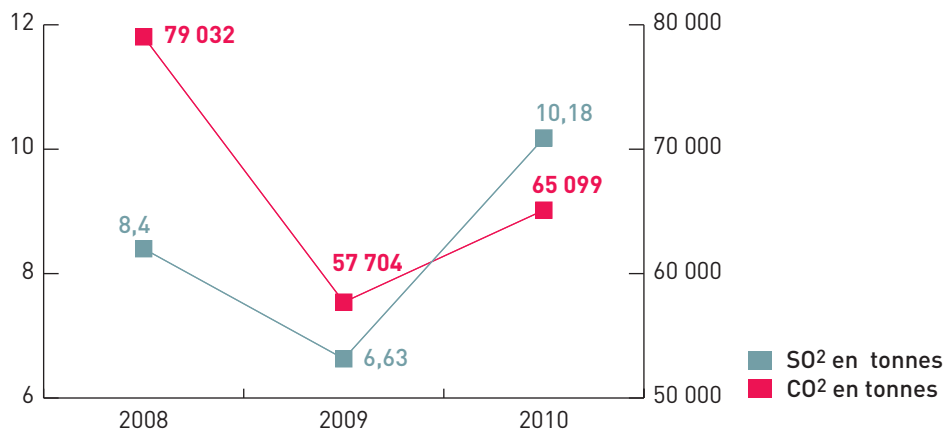
CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES, D'EAU ET D'ÉNERGIE





CONSOMMATION DE PRODUITS TOXIQUES ET REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT





DÉPENSES ENGAGÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

